L'Initiative pour la restauration

REVUE ANNUELLE 2020















Publié par:

Union internationale pour la conservation de la nature, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et Programme des Nations Unies pour l'environnement

Citation obligatoire

UICN, FAO et PNUE. 2021. L'Initiative pour la restauration: revue annuelle 2020. Rome. https://doi.org/10.4060/cb6675fr

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leur frontière ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, de l'UICN ou du PNUE, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(e)s et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO, de l'UICN ou du PNUE.

ISBN (FAO) 978-92-5-135383-7

© UICN, FAO et PNUE, 2021

Certains droits réservés. Ce travail est rendu disponible en vertu de Creative Commons Attribution- NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO licence (CC BY-NC-SA 3.0 IGO;

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode"/legalcode).

En vertu de cette licence, ce travail peut être reproduit, redistribué et adapté pour un usage non commercial, sous réserve qu'il soit correctement mentionné comme source et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait une organisation, un produit ou des services en particulier. L'utilisation du logotype de la FAO par des tiers est interdite. Dans le cas où une adaptation de ce travail serait entreprise, la nouvelle version doit être enregistrée sous la même licence Creative Commons. Si une traduction de ce travail est entreprise, il doit figurer, avec la référence bibliographique, la note de dénégation de responsabilité suivante: «Cette traduction n'a pas été effectuée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO ne peut pas être tenue pour responsable du contenu de cette traduction ni de sa précision. Seule l'édition originale en anglais fait foi.»

Sauf mention contraire, tout litige qui ne saurait être résolu à l'amiable peut l'être par médiation et arbitrage comme le prévoit l'article 8 de la licence. Les règlements de médiation applicables sont ceux dont dispose l'Organisation internationale de la propriété intellectuelle https://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules/index.html et toute médiation résultant d'un litige concernant la licence doit être conduite en conformité avec le Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies sur le droit commercial international (CNUDCI) actuellement en vigueur.

Utilisation du matériel fourni par des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant faire usage du matériel fourni par une tierce partie, qu'il s'agisse de tableaux, de figures ou d'images, de déterminer si une autorisation est nécessaire et le cas échéant, de l'obtenir de la part des détenteurs des droits d'auteur. Le risque de réclamations résultant d'une atteinte aux droits d'auteur concernant les composantes de ce travail issues d'une tierce partie est exclusivement assumé par l'utilisateur.

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Ventes, droits et licence. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org. Toute demande relative aux droits d'utilisation commerciale doit être présentée via http://www.fao.org/contact-us/licence-request. Les demandes concernant les droits et les licences doivent être présentées à copyright@fao.org.

Crédits photos :

Photo première de couverture: Femme préparant une tige de jonc (produit forestier non ligneux prélevé localement) pour la fabrication d'un panier. © TRI Birmanie.

Photo quatrième de couverture: paysage de Mulan. © TRI Chine.

Conception et mise en page: www.blueverdestudio.com

Table des matières

iv	Remerciements
01	Avant-propos
02	Partenaires de la coalition
04	Approche programmatique
06	Point sur le Programme
11	Évaluation des conséquences, mesures d'adaptation et opportunités découlant de la pandémie de Covid-19
14	La restauration communautaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun
16	Des partenariats pour la restauration en République centrafricaine
18	Améliorer la santé et les services des fermes forestières d'État chinoises grâce à la restauration des forêts et des terres
22	Restauration des paysages de la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo
25	Restaurer les mangroves tout en préservant les méthodes agricoles traditionnelles en Guinée-Bissau
27	Soutenir l'amélioration de la gestion et la restauration de la réserve forestière nationale de Mukogodo au Kenya
30	Rétablir l'équilibre naturel dans le delta du Tana au Kenya
33	La restauration répond aux besoins des communautés forestières locales au Myanmar
35	La restauration sur le toit du monde – des nouvelles prometteuses du Pakistan
37	Combler le fossé qui sépare le secteur bancaire des opportunités d'investissement dans la restauration à Sao Tomé-et-Principe
39	Restaurer et protéger le riche patrimoine naturel de la République-Unie de Tanzanie
41	Le Programme de l'Initiative pour la restauration s'associe à l'Université de Yale pour renforcer les capacités en matière de restauration des forêts et des paysages pour ses projets en Afrique
43	Faire évoluer les politiques dans le cadre de l'Initiative pour la restauration
48	L'Initiative nour la restauration en 2021 et au-delà

Remerciements

Cette publication a été élaborée par Joshua Schneck (UICN) avec le concours d'Adriana Vidal (UICN), Corbett Nash (UICN), Christophe Besacier (FAO), Nelly Bourlion (FAO), Benjamin De Ridder (FAO), Jonathan Gheyssens (PNUE) et Victoria Luque Panadero (PNUE).

Nous sommes particulièrement reconnaissants aux collaboratrices et collaborateurs cités ci-après, dont les suggestions pertinentes et les conseils avisés ont permis d'améliorer la qualité de la publication, notamment: Carole Saint Laurent (UICN), Salome Begeladze (UICN), Mathilde Iweins (FAO), Faustine Zoveda (FAO), Caterina Marchetta (FAO) et Nicholas Greenfield (PNUE).

Nous remercions également Wenjia Jin (UICN), Remi Jiagho (UICN), Jean-Louis Sanka (UICN), Li Jia (UICN), Philippe Duchochois (FAO), Floribert Mbolela (FAO), Meshack Muga (FAO), Faizul Bari (FAO), Marco Pagliani (FAO) et Serah Munguti (Nature Kenya), qui ont fourni de précieuses informations pour la rédaction des études de cas des différents projets.

Nous exprimons en outre notre reconnaissance aux personnes suivantes: Paul Matiku, Rudolf Makhanu, Paul Gacheru et George Odera de Nature Kenya; Charles Lange (NEMA), Mohamed Baishe (comté de Lamu), Abdulahi Omar (comté de Tana River), Linus Wekesa (KEFRI) et Rose Akombo (service forestier kenyan).

Merci également à Beth Varley pour la révision du texte en anglais; Lison Calvet pour la traduction française; et Blueverde Studio pour la mise en page et la conception visuelle du document.

Avant-propos

Redoubler d'efforts pour la restauration

Le moins que l'on puisse dire, c'est que 2020 a été une année particulièrement difficile. Si la disponibilité croissante des vaccins contre le Covid-19 permet d'espérer que la pandémie, qui dure depuis maintenant un an, touche enfin à sa fin, il est néanmoins clair que cette catastrophe aura des répercussions considérables sur nos économies, nos cultures et le monde vivant dont nous faisons partie. Il est toutefois encourageant de constater qu'un nombre croissant de dirigeants mondiaux s'engagent à apporter une réponse à la crise qui s'attaque également aux causes sous-jacentes de la pandémie, notamment à la nécessité de restaurer, de «reconstruire en mieux» et de protéger les systèmes naturels qui entretiennent toutes les formes de vie.

C'est pourquoi des initiatives comme l'Initiative pour la restauration (TRI) sont si importantes, et pourquoi nous sommes heureux de présenter cette deuxième *Revue* annuelle TRI 2020. Vous y trouverez des études de cas et les expériences vécues au cours de l'année écoulée par des personnes travaillant en première ligne pour la restauration – partenaires de ce programme novateur du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), lequel aide dix pays d'Asie et d'Afrique à atteindre des objectifs de restauration communs.

La volonté politique et les engagements en faveur de la restauration continuent de croître, comme en témoignent les promesses de plus en plus nombreuses faites dans le cadre du Défi de Bonn, qui vise à restaurer 350 millions d'hectares d'ici à 2030, et le lancement de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030). Or le monde a besoin de plus que des engagements. Il a besoin de solutions, d'exemples, d'expériences, de preuves, d'outils et d'inspiration. Les événements de l'année passée ont rendue caduque la question de savoir *pourquoi* nous avons besoin de restauration et ont focalisé notre attention sur la question de savoir *comment* réaliser la restauration à l'échelle nécessaire pour relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés.

Ce programme phare, mis en œuvre par nos trois agences partenaires du FEM, a été conçu précisément pour aborder cette question. Grâce à son travail, parfois mené dans des endroits aux conditions très difficiles, TRI est en train de constituer un ensemble de données probantes et retours d'expérience qui s'avéreront sans aucun doute essentielles pour éclairer et catalyser les initiatives et les efforts de restauration à l'avenir. Au Pakistan, par exemple, nous voyons que le Programme soutient les efforts visant à renforcer la gestion forestière locale et à fournir des incitations pour restaurer et protéger les forêts de pins Chilgoza menacées. Au Cameroun, nous découvrons qu'une leader communautaire, Mamma Salamatou, incite d'autres femmes de sa communauté rurale à s'investir davantage dans les travaux de restauration. Encore ailleurs, dans le minuscule archipel de Sao Toméet-Principe, nous apprenons que le projet soutient l'établissement de systèmes de qui permettront aux petits agriculteurs d'investir dans la restauration, eux qui, jusqu'à présent, n'ont pas eu accès au crédit et à d'autres services financiers.

Il y a également des progrès encourageants à signaler au niveau du programme. L'année qui vient de s'écouler au vu de l'avancement d'un certain nombre d'initiatives TRI passionnantes et au potentiel remarquable, dont le lancement d'un cours en ligne sur la restauration des forêts et des paysages (RFP) présenté en partenariat avec l'Université de Yale, la poursuite de la mise au point d'un nouvel outil fournissant des évaluations des espèces menacées pour mieux éclairer les mesures de restauration et de conservation, et l'élaboration d'un nouveau programme de mentorat par l'Initiative financière du PNUE pour aider les partenaires à créer des entreprises et à élaborer des propositions d'investissement axées sur la restauration.

Ces retours d'expérience figurent parmi les sujets traités dans le présent document. Nous espérons que vous trouverez notre travail à la fois inspirant et utile.

Chris Buss

Director, IUCN Forest Programme Gland, Switzerland

Meeur

Tiina Vähänen

Deputy Director, Forestry Division FAO

Susan Gardner
Ecosystems Division Director

UNFP

Partenaires de la coalition



L'Initiative pour la restauration – L'Initiative pour la restauration (TRI) rassemble dix pays d'Afrique et d'Asie et trois agences du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) – l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) – en association avec les autorités nationales et locales de certains pays et plusieurs partenaires stratégiques afin de surmonter les obstacles à la restauration et de restaurer les paysages dégradés à grande échelle, en soutien aux objectifs du Défi de Bonn.

Partenaires fondateurs



FEM – L'Initiative pour la restauration est soutenue par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). L'Initiative contribue à l'engagement pris par le FEM d'aider les pays en développement à atteindre les objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement, notamment ceux visant à lutter contre la dégradation des terres, à atténuer les effets du changement climatique, et à mettre fin à la perte de biodiversité. Le soutien du FEM à l'initiative TRI permet aussi aux pays partenaires de respecter les engagements pris à l'égard d'initiatives de restauration, comme le Défi de Bonn ou l'AFR100.



UICN - L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est l'organisme chef de file de l'initiative TRI. C'est elle qui assure la coordination programmatique, la coordination et l'harmonisation du travail entre les onze projets nationaux, les agences et les partenaires. L'UICN est également le soutien principal des pays en ce qui concerne le renforcement de l'environnement politique national nécessaire pour favoriser la restauration des forêts et des paysages. L'organisme est aussi responsable de la mise en oeuvre des projets nationaux TRI au Cameroun, en Chine, en Guinée-Bissau et au Myanmar.



FAO – L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dirige les opérations de soutien aux pays partenaires concernant l'acquisition et la diffusion des meilleures pratiques en matière de restauration des forêts et des paysages, et le renforcement des capacités relatives à un large éventail d'outils et de thèmes faisant partie intégrante de ce sujet. La FAO est l'agence d'exécution pour cinq projets nationaux TRI dans les terres arides et semi-arides du Kenya, au Pakistan, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et à Sao Tomé-et-Principe.



PNUE – Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), par le biais de son Initiative financière, qui coopère depuis 25 ans avec un réseau de plus de 300 institutions financières, apporte son soutien aux pays partenaires en fournissant une assistance technique et en les mettant en lien avec les marchés des capitaux afin de mobiliser et de catalyser les financements internes et externes des pays en faveur de la restauration à grande échelle. Le PNUE est l'agence d'exécution pour deux projets nationaux TRI, l'un dans le delta du Tana au Kenya, l'autre en République-Unie de Tanzanie.

Partenaires gouvernementaux et d'exécution



Nature Kenya (Kenya, delta du Tana)



Ministère des ressources naturelles et de la conservation de l'environnement, Département des forêts (Myanmar)



Institut de recherche forestière du Kenya (Kenya, terres arides et semi-arides)



Ministère du changement climatique (Pakistan)



Réseau international de recherche sur le bambou et le rotin (Cameroun)



Office vice-présidentiel en partenariat avec le Conseil national de gestion de l'environnement (République-Unie de Tanzanie)



Institut pour la biodiversité et les zones protégées (Guinée-Bissau)

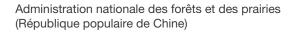


Ministère de l'environnement, du développement durable, des eaux, des forêts, de la chasse et de la pêche (République centrafricaine)



Ministère de l'environnement et du développement durable (République démocratique du Congo)







Ministère de l'environnement et du développement rural, via la Direction des forêts (Sao Tomé-et-Principe)

Autres partenaires

L'Alliance – Bioversity International (désormais L'Alliance depuis son association avec le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT)), fournit une assistance technique en créant des modules de formation et en contribuant au renforcement des capacités pour les projets nationaux TRI en matière de ressources génétiques forestières pour la restauration des forêts et des paysages.

ELTI – L'Environmental Leadership and Training Initiative (ELTI) de l'Université de Yale s'est associée à l'initiative TRI pour dispenser une formation en ligne aux équipes de projets TRI sur les principes fondamentaux et les approches de la RFP.

Université de Newcastle – Des chercheurs de l'Université de Newcastle, au Royaume-Uni, en coopération avec l'UICN, apportent leur concours à l'élaboration et au pilotage de l'indicateur Atténuation des menaces et récupération des espèces (STAR) – un nouvel outil qui permet aux praticiens d'obtenir des informations détaillées sur les effets des travaux de restauration sur la biodiversité. L'outil STAR est utilisé dans le cadre de cinq projets TRI: au Cameroun, au Kenya (pour les deux projets), au Myanmar et en République centrafricaine.

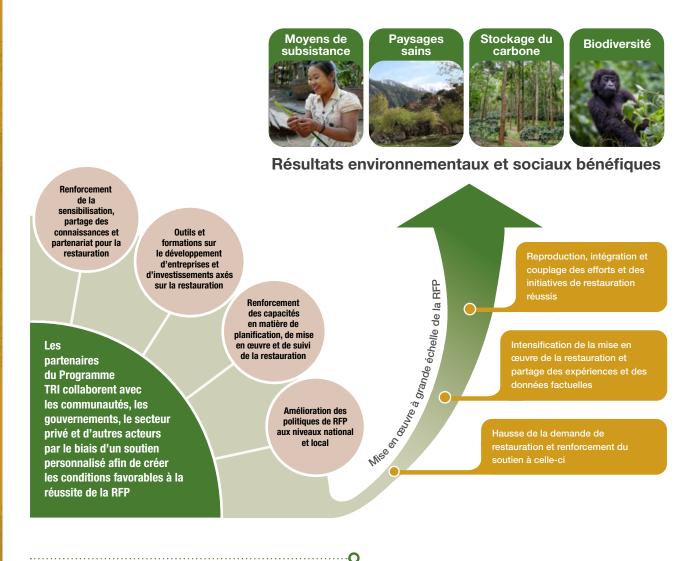
WRI – L'Institut des ressources mondiales a apporté son soutien aux projets nationaux TRI au Kenya, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo en réalisant des analyses des besoins et des opportunités de restauration selon la Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration.

Approche programmatique

La dégradation des terres est l'un des défis majeurs de notre époque. Selon les estimations mondiales, près de 2 milliards d'hectares de terres agricoles, de pâturages, de forêts et de zones boisées sont dégradés¹. La restauration des terres déboisées et dégradées est essentielle pour relever les défis mondiaux, notamment les changements climatiques, la perte de biodiversité, ou la nécessité d'avoir des systèmes alimentaires sains et durables et une économie florissante.

L'initiative TRI vise à s'attaquer aux principaux obstacles qui entravent le développement de la restauration à grande échelle. L'approche programmatique tire parti des forces de chaque agence partenaire et des travaux en cours de RFP, tout en offrant de vastes possibilités de capture et de partage des connaissances Sud-Sud.

L'approche de l'Initiative pour la restauration



¹ Gibbs, H.K. and Salmon, J.M. 2015. *Mapping the world's degraded lands*. Applied Geography, issue 57: 75-81. https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2014.11.024

Éléments clés du soutien programmatique

- Ateliers et événements annuels de partage des connaissances
- Communauté de pratique en ligne et possibilités de formation
- Soutien et formation sur mesure axés sur la mobilisation des investissements dans la RFP
- Développement et pilotage de nouveaux outils et de nouvelles approches pour la restauration

Projets TRI



Financement du Programme



Objectifs au niveau du Programme



En restauration 483 245 ha



Sous gestion améliorée



Atténuation des gaz à effet de serre 30,4 millions t eq. CO_2



Nombre de bénéficiaires directs
287 239 personnes

Point sur le Programme

État d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative pour la restauration

L'année 2020 marque l'achèvement de la deuxième année complète de mise en œuvre de l'initiative TRI. Malgré les défis posés par la pandémie mondiale de Covid-19, 2020 a été une année de progrès sur de nombreux fronts. Les participants aux projets ont profité des exigences de travail à domicile et d'autres restrictions de mouvement pour poursuivre le développement d'un grand nombre d'analyses de fond, de recommandations politiques et de stratégies d'influence, ainsi que l'élaboration des plans de restauration et de gestion du paysage nécessaires pour faciliter la RFP sur les sites de projet. En outre, les partenaires de soutien dans le monde ont continué à élaborer de nouveaux outils de RFP et à créer des initiatives de renforcement des capacités pour les partenaires de TRI et la communauté de la restauration au sens large. Toutes ces activités permettront d'accélérer le travail de RFP sur le terrain en 2021, lorsque les restrictions liées au Covid seront levées et que la vie commencera son retour à la normale.

Points forts et progrès au niveau du Programme en 2020

Cours en ligne auquel l'initiative TRI a prêté son concours en collaboration avec l'Université de Yale pour renforcer les capacités en matière de RFP – Le Programme TRI s'est associé à l'Environmental Leadership and Training Initiative (ELTI) de l'Université de Yale pour élaborer et donner un cours en ligne sur les fondamentaux de la RFP aux équipes et aux partenaires des projets TRI en Afrique. Le cours sur mesure, créé pour répondre à la nécessité de renforcer de manière efficace et effective la connaissance de la RFP et les capacités en la matière, a été conçu par les agences partenaires et des experts extérieurs sur la base d'échanges avec les équipes des projets

TRI. Plus de 30 parties prenantes de l'initiative, dont 11 représentants de ministères, ont participé au cours en ligne. Les supports de cours ont été archivés et peuvent être partagés.

Publication de l'indicateur STAR (Atténuation des menaces et récupération des espèces, Species Threat Abatement and Recovery en anglais)

La méthodologie STAR, le nouvel outil permettant de mesurer les avantages de la réduction des menaces pesant sur les espèces menacées par des mesures de restauration et/ou de conservation sur site, a été acceptée pour publication par la revue Nature Evolution & Ecology. Élaboré en partie grâce au soutien et au financement de l'Initiative, l'outil STAR s'appuie sur la base de données exhaustive de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN pour générer une mesure scientifique, comparable et évolutive qui peut aider les praticiens de la restauration et de la conservation à mieux évaluer et concevoir des interventions de restauration et/ou de conservation. Cette méthodologie est appliquée dans cinq paysages TRI pilotes au Cameroun, en République centrafricaine (RCA), au Kenya et au Myanmar, avec des évaluations détaillées à venir en 2021.

Deux notes d'information, l'une sur les politiques favorables à la RFP et l'autre sur les mécanismes de coordination interinstitutionnelle pour la RFP, ont été élaborées par le projet de soutien mondial TRI en réponse à la demande des projets nationaux. Elles sont disponibles sur le site Web de l'initiative TRI pour être diffusées à la communauté de la restauration dans son ensemble.

Unasylva parle de l'initiative TRI – Les travaux TRI sont présentés dans une nouvelle édition spéciale de la revue forestière Unasylva de la FAO consacrée à la restauration. Faisant suite à un numéro antérieur de 2015 sur la restauration, le numéro 252, «Restaurer la Terre – La décennie à venir», présente les opportunités de RFP et les faits nouveaux survenus qui pourront conduire à une intensification de la restauration et concourir à la réalisation du Défi de Bonn et des objectifs de développement durable associés. Le Programme TRI, lancé au début de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et au milieu de la pandémie mondiale de Covid-19 qui a mis en évidence la nécessité de «reconstruire

en mieux», est présenté comme l'une des quelques initiatives mondiales phares pour la restauration et comme une plateforme vitale pour piloter des outils et des approches innovants afin de relever les défis de la restauration. Les équipes et les parties prenantes des deux projets TRI menés au Kenya ont été formées à l'utilisation des technologies numériques et de l'imagerie satellite pour cartographier et analyser l'occupation des sols. Grâce à l'outil Collect Earth et à la méthodologie du «Mapathon», elles ont pu rapidement collecter les données relatives à 10 000 parcelles sur les sites de projet, qui serviront de données de référence pour le suivi.

Présentation d'une série d'ateliers, de webinaires et de forums de discussion numériques par la FAO et Bioversity International (aujourd'hui l'Alliance) visant à développer les capacités en matière de création et d'utilisation de semences d'arbres adaptées et génétiquement diversifiées dans le cadre des travaux de RFP. La formation avait pour objectif principal de montrer l'importance de la diversité génétique pour la santé des forêts et leur résilience face aux conditions environnementales actuelles et futures. En outre, la formation comprenait un soutien pratique aux pays TRI concernant la façon de mieux intégrer ces approches et systèmes dans la planification et la mise

en œuvre de la RFP. Six webinaires ont été organisés (trois en anglais et trois en français) en 2020, auxquels environ 180 personnes ont participé directement.

Conception et début de mise en œuvre de la Restoration Factory de l'initiative TRI – En collaboration avec l'entreprise sociale Bridge for Billions, le PNUE a élaboré et commencé à mettre en œuvre la Restoration Factory, un programme de mentorat de six mois visant à aider les partenaires de projets TRI à élaborer des propositions d'investissement et à créer des entreprises axées sur la restauration. Le programme de formation couvre huit éléments essentiels à la création d'entreprises commercialement viables et prêtes à faire l'objet d'investissements. Le processus de conception du programme s'est appuyé sur une consultation approfondie avec les équipes mondiales et nationales de l'UICN, du PNUE et de la FAO, complétée par des entretiens avec des experts dans les domaines concernés, y compris l'apprentissage en ligne. La première cohorte de la Restoration Factory, qui comprend 9 des 11 projets nationaux TRI, a débuté en avril 2021. La mise en œuvre de la Restoration Factory fera l'objet d'un suivi attentif afin de recueillir des enseignements et des idées qui serviront à l'élaboration d'une série de produits de connaissance.



Femmes du village d'Elia cherchant du bois dans les mangroves (crédit photo: S.Nancy/En Haut, en Guinée-Bissau).

Points forts et progrès au niveau des projets en 2020

Promulgation d'une nouvelle politique au Cameroun facilitant l'établissement de plantations durables, ainsi que la vente et le transport de produits forestiers non ligneux (PFNL), avec le soutien du projet TRI au Cameroun. Le projet a également contribué à établir huit pépinières pour cultiver intensivement le bambou à croissance rapide, ainsi que d'autres espèces d'arbres qui produisent un certain nombre de produits très recherchés, comme la précieuse huile de neem.

Sur demande du Gouvernement centrafricain, le projet TRI en RCA a soutenu l'élaboration d'une proposition de projet pour le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA), qui sera soumise en juin 2021. Cette proposition, d'un montant de 10 millions de dollars des États-Unis (ci-après dollars), soutiendra la création de forêts gérées par les communautés et appuiera la restauration des terres et des forêts dégradées dans les régions du sud-ouest et du sud-est du pays.

Conception, approbation et mise en œuvre de nouveaux plans de gestion incorporant la RFP dans sept fermes forestières d'État (SFF) pilotes en Chine. Ces plans prévoient d'accroître la diversité des arbres cultivés, ainsi que de mettre en place des pratiques sylvicoles et autres qui élargiront la palette des services écosystémiques et contribueront à restaurer la santé de ces écosystèmes. Ces nouvelles approches de gestion continueront d'être mises en œuvre en 2021 et seront complétées par les plans de RFP en cours de finalisation pour la ville de Bijie et les comtés de Fengning et Xinfeng. Au total, 208 919 hectares seront directement placés en restauration grâce aux sept SFF.

Mise au point d'une stratégie provinciale de RFP pour le Sud-Kivu, en République Démocratique du Congo (RDC), suivant une approche participative et des évaluations réalisées selon la Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR)². Cette stratégie définit les sites prioritaires et les approches à employer pour la restauration, notamment la régénération naturelle assistée, l'agroforesterie et la protection du bassin versant par des plantations qui réduisent l'érosion des sols, et d'autres mesures. Entre autres applications, la stratégie alimentera les

Plans de développement locaux, plans stratégiques quinquennaux qui guident le développement économique dans les entités territoriales décentralisées.

Introduction dans les programmes scolaires de Guinée-Bissau de la thématique de la mangrove (importance et bénéfices d'un écosystème sain). Le projet TRI en Guinée-Bissau a parrainé la création d'un manuel pour les enseignants portant sur les écosystèmes de mangrove afin de sensibiliser et de soutenir la protection et l'utilisation durable de cet écosystème important et menacé. En outre, quelque 53 hectares de mangrove dégradés ont été restaurés à ce jour grâce à des travaux menés par les communautés dans dix villages.

Projet de plan d'action quinquennal (2021-2025) de mise en œuvre de la RFP au Kenya élaboré avec le soutien du projet TRI pour les terres arides et semiarides (ASAL) du Kenya et en cours de révision par l'Institut de recherche forestière du Kenya (KEFRI). Ce plan vise à accélérer les interventions sur le terrain pour restaurer et gérer durablement les paysages déboisés et dégradés et contribuer à l'engagement du pays dans le cadre du Défi de Bonn. L'élaboration de ce plan quinquennal est fondée sur un processus consultatif multipartite rigoureux, éclairé par le rapport technique sur l'évaluation des opportunités de restauration.

Définition d'une zone de conservation de la communauté autochtone (ICCA) de 116 867 hectares dans le delta du Tana au Kenya, avec le soutien du projet TRI dans la région. Cette initiative servira à consolider l'importance de la conservation de la biodiversité dans la planification et la gestion de cette zone de biodiversité essentielle, en s'appuyant sur la gouvernance communautaire en bénéficiant de formations et de conseils sur les techniques de restauration et de conservation de la part de partenaires tels que Nature Kenya.

Sélection de 29 zones et interventions de RFP prioritaires couvrant 291 841 hectares grâce aux évaluations participatives réalisées selon la MEOR aux niveaux régional et local au Myanmar. Quelque 360 parties prenantes, dont des membres des communautés locales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des partenaires gouvernementaux, ont participé au travail d'évaluation.

Création de 14 comités de protection et de conservation des forêts de chilgoza (CFPCC) soutenant la gestion locale, la protection et la

² Pour plus d'informations sur la MEOR, consultez: https://www.iucn.org/theme/forests/our-work/forest-landscape-restoration/restoration-opportunities-assessment-methodology-roam

restauration des forêts de pins Chilgoza menacées dans le nord du Pakistan. Les mesures déjà adoptées par les CFPCC comprennent des restrictions durables pour une récolte durable des pignons, l'interdiction d'une récolte commerciale à grande échelle, ainsi que la surveillance et l'application des règlements par la communauté.

La cartographie participative de quatre paysages focaux pour la RFP à Sao Tomé-et-Principe (STP), couvrant environ un tiers du pays, a été finalisée avec la participation des parties prenantes locales. L'évaluation du paysage forestier à l'échelle nationale, les plans des quatre paysages de RFP et le plan de production de semis sont en cours de finalisation.

Progrès dans la réalisation des objectifs fondamentaux du Programme

Superficie des terres en cours de restauration, en hectares

Objectif au niveau du Programme: 483 245 ha en cours de restauration **Progrès au 1**er **janvier 2021:** 164 432 ha en cours de restauration

Les progrès en matière de restauration des terres dégradées, un objectif principal de TRI, n'en sont encore qu'à leurs débuts. Six projets en cours de mise en œuvre ont fait état du lancement des travaux de restauration sur le terrain, à savoir les projets TRI au Cameroun, en Chine, en Guinée-Bissau, au Kenya et au Pakistan. À ce jour, 164 432 hectares sont en cours de restauration, ce qui représente 34 pour cent de l'objectif global du Programme. Cet objectif inclut le projet TRI en Tanzanie, dont la mise en œuvre n'a pas encore commencé, ainsi que le projet au Myanmar, qui subit le contrecoup d'un coup d'État militaire. La plus grande part du nombre total d'hectares en cours de restauration revient au projet TRI en Chine, qui représente plus



Pourcentage de l'objectif atteint à ce jour

de 157 000 hectares. La lenteur des progrès de la restauration est attribuable en partie aux restrictions de mouvement instaurées pour endiguer la pandémie de Covid-19 et au fait que la période propice à la plantation est limitée dans de nombreux projets TRI, car elle coïncide avec le début de la saison des pluies. Les partenaires prévoient des progrès accélérés sur cet objectif en 2021.

Superficie des terres soumises à des pratiques améliorées, en hectares

Objectif au niveau du Programme: 754 451 ha ³ sous pratiques améliorées **Progrès au 1**^{er} **janvier 2021:** 315 432 ha sous pratiques améliorées

Cet indicateur rend compte de la superficie totale des paysages faisant l'objet de pratiques améliorées, notamment dans les secteurs de production (comme l'agriculture) qui conduisent à une amélioration des conditions environnementales et/ou pour lesquels des plans de gestion ont été élaborés et approuvés et sont en cours de mise en œuvre. Cet indicateur inclut tous les hectares de terres dégradées en cours de restauration (indiqués ci-dessus), ainsi que des hectares de terres gérées durablement dans certains cas où les pratiques améliorées reflètent des changements de gestion en faveur de la gestion durable des terres plutôt que de la restauration des terres dégradées.



Pourcentage de l'objectif atteint à ce jour

À ce jour, 315 432 hectares sont soumis à une gestion améliorée, ce qui représente 42 pour cent de l'objectif global du Programme. Cet objectif inclut le projet TRI en Tanzanie, dont la mise en œuvre n'a pas encore commencé, ainsi que le projet au Myanmar, qui subit le contrecoup d'un coup d'État militaire. En 2021, le nombre d'hectares sous gestion améliorée est le plus important dans les projets TRI suivants: Chine (157 095 ha), delta du Tana au Kenya (130 000 ha) et Pakistan (28 252 ha).

³ Notez que l'objectif présenté ici est inférieur à celui indiqué dans la Revue annuelle 2019 de l'initiative TRI et reflète la révision de l'objectif du projet TRI au Myanmar pour inclure uniquement les hectares directs (89 005 ha) sous gestion améliorée, ainsi que l'inclusion d'un objectif pour le projet TRI des ASAL au Kenya (152 661 ha).

Nombre de bénéficiaires directs

Objectif au niveau du Programme⁴: 287 239 bénéficiaires directs Progrès au 1^{er} janvier 2021: 22 098 bénéficiaires directs

Cet indicateur représente le nombre d'individus qui ont reçu un soutien ciblé pour des activités de projet TRI et/ou qui utilisent les ressources spécifiques que le projet conserve ou améliore. À ce jour, 22 098 personnes (13 119 hommes et 8 979 femmes) ont bénéficié directement du Programme TRI, ce qui représente 8 pour cent de l'objectif au niveau du Programme. Cet objectif inclut le projet TRI au Myanmar, pour lequel le nombre de bénéficiaires directs n'était pas disponible au moment de la publication de ce rapport. Les partenaires prévoient des progrès accélérés sur cet objectif en 2021.



jour

az que l'abjectif au niveau du Programme nour les h

⁴ Notez que l'objectif au niveau du Programme pour les bénéficiaires directs n'inclut pas le projet TRI Tanzanie, pour lequel un objectif est en cours de définition.

Évaluation des conséquences, mesures d'adaptation et opportunités découlant de la pandémie de Covid-19

L'événement le plus marquant de 2020 a été sans aucun doute la pandémie mondiale de Covid-19, qui continue d'avoir des conséquences considérables sur les économies, la culture et le monde qui nous entoure. Ces conséquences s'étendent à la mise en œuvre des projets TRI, notamment à la capacité des équipes de projet à exécuter des activités sur le terrain, à se procurer le matériel et le soutien nécessaires, à rencontrer les parties prenantes et à coordonner le travail avec des partenaires qui sont eux-mêmes confrontés à un certain nombre de défis urgents.

Tout au long de l'année 2020, le FEM et les agences partenaires de mise en œuvre de l'initiative TRI ont donné des conseils et ont pris des mesures pour s'assurer que le personnel et les partenaires des projets étaient en sécurité, et que les projets TRI continuaient les travaux lorsque cela était possible. Parmi les mesures prises figurent la réduction des déplacements opérationnels et des grands rassemblements en présentiel, l'organisation des réunions sur des plateformes en ligne, la modification de l'ordre des travaux, et autres changements. Il a également été demandé aux équipes d'évaluer quels étaient, à l'échelle du projet, les conséquences et les risques liés au Covid et de concevoir des plans de gestion adaptative pour l'avenir. Conformément aux recommandations du Comité consultatif du Programme TRI, une évaluation au niveau du programme de ces conséquences et mesures adaptatives a été entreprise par le biais d'une simple enquête auprès de toutes les équipes de projet, dont les résultats sont présentés plus bas.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, les résultats révèlent diverses conséquences, dont la plus courante est le retard des activités du projet. Si les équipes de gestion de projet ont pris un certain nombre de mesures adaptatives pour atténuer les répercussions, les réponses suggèrent que les partenaires TRI doivent prévoir, dans de nombreux projets TRI, du temps en plus pour terminer les activités de projet et atteindre les résultats escomptés. En revanche, la pandémie est l'occasion de mieux communiquer sur la façon dont la restauration peut à la fois prévenir et atténuer les pandémies futures.

Résultats

Aucune des équipes de projets TRI ne rapporte de cas de Covid parmi ses membres. Bien qu'un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté des agences et des équipes de projet puissent influer sur la probabilité de contracter le Covid, cette bonne nouvelle suggère que les mesures de précaution et les conseils proposés par le FEM et les agences partenaires de mise en œuvre ont contribué à réduire le risque.

En ce qui concerne les conséquences directes sur la mise en œuvre des projets, les équipes font état d'un certain nombre de difficultés, illustrées dans la figure 1. Tous les projets font état de retards dans la mise en œuvre des activités en raison de la pandémie. Outre les retards signalés dans l'embauche de soustraitants internationaux et dans la passation de marchés (55 pour cent, soit 6 projets sur 11), les retards dans les travaux menés par les partenaires et directement liés au projet (45 pour cent, soit 5 projets sur 11) et les retards dans l'embauche de sous-traitants nationaux (27 pour cent, soit 3 projets sur 11), les réponses suggèrent que les projets TRI auront besoin de plus de temps pour achever les activités et atteindre les résultats escomptés. En effet, à la question de savoir s'il était faisable de mener à bien toutes les activités du projet d'ici la date actuelle de fin du projet, seuls 36 pour cent, soit 4 équipes de projet sur 11, ont répondu par l'affirmative.

Après les retards dans les activités, la deuxième conséquence de la pandémie la plus souvent signalée parmi les projets TRI est l'annulation de réunions on the same line, soit 9 projets sur 11), ce qui était à prévoir à cause des mesures de précaution et de sécurité obligatoires mises en place dans les pays TRI. Des conséquences potentiellement plus perturbatrices, comme l'annulation d'activités de projet et les changements de personnel, n'ont été signalées que dans un petit nombre de projets TRI, à savoir par deux projets pour l'une et un projet pour l'autre.

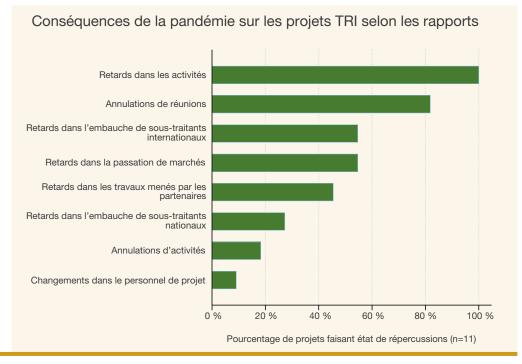


Figure 1. Résultats d'une enquête menée en décembre 2020 auprès des 11 projets nationaux TRI sur les conséquences du Covid-19 sur les activités de projet

La pandémie a attiré l'attention sur les liens entre les systèmes naturels et le bien-être humain, et la plupart des projets ont vu cela se manifester dans les plans nationaux de reprise post-Covid.

Une autre conséquence potentielle, qui n'apparaît pas dans la figure 1 mais qui a été abordée dans l'enquête auprès des équipes de projet, concerne le cofinancement des projets et la question de savoir si les équipes de projet prévoient des changements, à cause du Covid-19, dans la matérialisation du cofinancement promis. Au début de la pandémie, on craignait qu'en répondant aux besoins immédiats engendrés par la pandémie, les pays soient obligés de redéfinir leurs priorités en matière de dépenses, ce qui aurait pu détourner des fonds déjà engagés, notamment dans les projets TRI. Heureusement, cela ne s'est pas produit, et un seul projet a signalé une incidence insert a comma potentiellement faible insert a comma sur la matérialisation anticipée du cofinancement promis.

Les mesures adaptatives prises par les projets TRI pour atténuer les conséquences de la crise du Covid-19 ont consisté, dans la mesure du possible, à déplacer les réunions et activités en présentiel vers des plateformes en ligne. Dans certains cas, les projets ont fait de petits

investissements supplémentaires pour améliorer leur capacité à travailler en ligne, notamment en achetant de l'équipement et des logiciels et en suivant des formations. Dans certains cas, les équipes de projet ont également eu davantage recours qu'en temps normal aux bureaux et aux installations des agences d'exécution dans le pays. Toutes les équipes de projet déclarent avoir modifié l'ordre des travaux, en particulier pour les activités de terrain qui ne peuvent pas être réalisées en ligne. Si les équipes de projet espèrent pouvoir accélérer la mise en œuvre des activités retardées dès que les restrictions de voyage seront levées et que les risques opérationnels s'atténueront, la date à laquelle le travail sur le terrain pourra reprendre pleinement est encore inconnue pour plusieurs projets. De plus, comme la période propice à la plantation et à d'autres travaux de restauration est limitée car elle correspond au début de la saison des pluies ou de la saison sèche dans certains pays TRI, il faudra continuer de surveiller les conséquences de la pandémie sur la mise en œuvre des projets TRI.

Les opportunités amenées par la crise liée au Covid-19

Une fois le choc initial provoqué par l'apparition de la pandémie de Covid-19 passé, les communautés de la conservation et du développement se sont demandé si la pandémie pouvait apporter des changements positifs durables, sans pour autant minimiser les souffrances et les pertes considérables subies. La pandémie a attiré l'attention sur les liens entre les systèmes naturels et le bien-être humain, et pour la plupart des projets cela a été pris en compte dans les plans nationaux de reprise post-Covid, notamment ceux dont la devise commune est «reconstruire en mieux».

Les agences et les partenaires de projet TRI ont recensé des moyens de prévenir et d'atténuer les risques de pandémies futures et de réduire leurs effets par le biais d'efforts de *restauration* et d'actions complémentaires. Ces moyens sont les suivants:

Réduire directement le risque de transmission et d'épidémies futures

Bien que le vecteur de transmission exact du Covid-19 reste à déterminer, les données indiquent que les chauves-souris sont le vecteur de transmission le plus probable, à l'instar d'autres épidémies récentes telles que la maladie à virus Ebola et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui sont d'origine zoonotique. Les activités de restauration qui visent à limiter l'expansion agricole aux abords des forêts, notamment en réduisant la pression exercée sur les forêts naturelles, ainsi que celles qui consistent à lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages et à décourager la consommation de viande de

brousse ou à y apporter des alternatives, sont quelques-unes des mesures directes d'atténuation des risques qui peuvent être mises en avant lors de la communication sur la restauration et la pandémie de Covid-19.

Atténuer les conséquences des futures pandémies

Les énormes pressions exercées sur les sociétés humaines par les pandémies sont atténuées en grande partie par le fait d'avoir des systèmes naturels sains. Qu'il s'agisse de la pureté de l'air, de la disponibilité de l'eau potable, de la résilience et de la durabilité des systèmes alimentaires ou de la protection contre les catastrophes naturelles, tous ces services et protections dépendent de la santé des écosystèmes naturels sur lesquels ils reposent et que la restauration cherche à améliorer et à protéger. En outre, comme nous avons pu le constater durant cette pandémie, les répercussions tendent à toucher de manière disproportionnée les communautés pauvres et marginalisées. Tous ces éléments appellent à une action renforcée en matière de restauration de la part de ceux qui ont la responsabilité d'apporter aide et soutien là où ils sont le plus nécessaires.

Tout en invitant encore une fois les partenaires à être prudents pour éviter de sembler profiter d'une calamité, nous voulons souligner l'intérêt indéniable de la restauration pour résoudre de nombreux problèmes provoqués par le Covid-19 et d'autres pandémies. Les partenaires de projet TRI ainsi que les partenaires internationaux de soutien peuvent contribuer à faire avancer le travail de restauration mené dans le cadre de leurs projets respectifs, mais aussi de manière plus golable, en développant et en déployant des supports de communication et de plaidoyer efficaces qui mettent ces liens en évidence.

Perspectives d'avenir

Les partenaires de l'initiative TRI continueront à surveiller les répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les projets. Les évaluations à mi-parcours qui auront lieu en 2021 pour de nombreux projets TRI seront en particulier l'occasion de définir des mesures d'adaptation. Les partenaires TRI tiendront toutes les parties prenantes informées des développements à venir.

La restauration communautaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun

Dans le village d'Aissa Hardé, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, Mamma Salamatou s'occupe des rangées de petits plants emballés dans des sacs en plastique qui poussent sous des auvents - protection contre le soleil brûlant qui dévore ce paysage de prairies et d'arbres pendant une grande partie de l'année. Elle est l'un des nombreux membres de la communauté à s'être associé au le projet TRI de restauration au Cameroun, et elle est aussi une pionnière. Dans cette région largement conservatrice du Cameroun, il est rare que les femmes assument un travail et des responsabilités en dehors du foyer. Mamma Salamatou a été la première femme à rejoindre le groupe d'initiative commune (GIC) de Madadakouda, qui fait office de conseil d'administration local pour la communauté, et elle a joué un rôle clé en encourageant d'autres femmes de son village à participer aux travaux de restauration soutenus par le GIC et le projet TRI.

Son histoire illustre les difficultés rencontrées par les habitants de cette région rurale pauvre du Cameroun, et en particulier par les femmes. Veuve et mère de trois jeunes enfants, elle n'a pas le droit légal de posséder des terres; elle est plutôt considérée comme la gardienne des terres qui appartenaient à son mari décédé, jusqu'à ce qu'elles puissent être transmises à ses deux enfants de sexe masculin. En outre, la terre qu'elle exploite, comme la plupart des terres agricoles de cette région du Cameroun, n'est pas aussi productive que par le passé - conséquence de l'agriculture et du pâturage intensifs, associés à de longues périodes de sécheresse, sûrement exacerbées par les changements climatiques. Comme si ces difficultés ne suffisaient pas, les insurgés du groupe Boko Haram ont lancé des attaques transfrontalières contre des civils du nord-est du Nigéria, et la situation reste volatile avec les forces militaires postées à proximité.

C'est dans ce contexte que le projet TRI au Cameroun a collaboré avec quatre villages de cette région sur un certain nombre d'initiatives en faveur de la restauration, et il est prévu d'élargir le projet



à d'autres villages partenaires en 2021. Le projet aide ces villages à mettre en œuvre des systèmes de culture agroforestiers qui favorisent la restauration ainsi que des plantations durables de bambous à croissance rapide, de margousiers (*Azadirachta idica*) et d'autres essences. La composante de soutien du projet comprend des formations sur l'établissement et la gestion de pépinières et de plantations, la planification et la mise en place de systèmes agroforestiers, le transport des semis, ainsi qu'une aide directe pour la fourniture de semis et d'autre matériel.

À ce jour, trois pépinières pour la propagation de jeunes plants ont été établies avec le soutien apporté par le projet dans la région, celle du village d'Aissa Hardé étant la plus importante. Le bambou est un élément clé du projet. Le Réseau international pour le bambou et le rotin (INBAR), apporte son concours à la promotion du bambou comme source d'énergie et comme matériau de construction à croissance rapide. Il est escompté que le bambou pourra réduire la pression exercée sur les arbres et les zones naturelles à croissance plus lente et

offrir d'autres avantages. En outre, les margousiers – la deuxième essence la plus propagée à la pépinière – sont appréciés à la fois pour le bois et les autres produits qui en sont tirés, comme les médicaments préparés à partir des feuilles et de l'huile extraite des graines. L'agence de développement du Gouvernement allemand, GIZ, investit dans un projet dans la région visant à développer le potentiel commercial de l'huile de neem (autre nom du margousier), ce qui pourrait ouvrir des perspectives de collaboration avec le projet TRI au Cameroun.

Malgré la pandémie de Covid, le projet a réussi à restaurer 25 hectares de terres dégradées dans la région, avec notamment plus de 10 000 plants, et des préparatifs sont en cours pour étendre les plantations en 2021, à temps pour la saison des pluies de trois mois qui commence en juillet.

Comme le dit Mamma Salamatou, «Je suis heureuse de savoir que nous travaillons pour restaurer la fertilité de nos terres, et de montrer par nos efforts que les femmes ont un rôle important à jouer.»

Je suis heureuse de savoir que nous travaillons pour restaurer la fertilité de nos terres, et de montrer par nos efforts que les femmes ont un rôle important à jouer.

"

Mamma Salamatou



Mamma Salamatou à la pépinière du village d'Aissa Hardé (crédit photo: Fogoh John Muafor, projet TRI au Cameroun).

Des partenariats pour la restauration en République centrafricaine

Dans toute entreprise commerciale, la différence entre la réussite et l'échec peut se jouer au moment du choix des partenaires. Il en va de même pour la restauration, où un un large éventail de compétences et de conditions est nécessaire, concernant le droit et l'accès à la terre, le capital, la main-d'œuvre, les connaissances techniques, en particulier les outils et techniques de restauration, la qualité des stocks de semences, entre autres. Pourtant, souvent, les «partenaires potentiels pour la restauration» ne se connaissent pas ou n'ont pas les moyens de collaborer, alors que la restauration serait une entreprise viable et mutuellement bénéfique.

C'est le cas en RCA, où une initiative publiqueprivée innovante, qui bénéficie du soutien du projet TRI en RCA, est à l'étude pour encourager et faciliter la restauration des terres dégradées et déboisées.

L'Initiative qui fait intervenir une entreprise privée de produits forestiers, Centraforest, ainsi que des agriculteurs locaux, le gouvernement et le projet TRI en RCA vise à restaurer 1 200 hectares de terres déboisées et dégradées situées en dehors de la capitale, Bangui. En transformant les terres déboisées en systèmes agroforestiers productifs, l'initiative contribuera à combler l'écart important entre la demande de Bangui bois-énergie et en produits bois et ce que les forêts environnantes peuvent fournir de manière durable.

Le système fonctionne de la manière suivante: les agriculteurs des communautés environnantes cultivent des terres appartenant à Centraforest, mais s'engagent en contrepartie à prendre soin des plants d'acacia qui sont intégrés dans les systèmes agroforestiers. Après deux ans de croissance, les jeunes arbres fournissent de l'ombre sur le sol environnant, ce qui pousse les agriculteurs à se déplacer vers une autre partie de la concession foncière pour commencer le processus dans une nouvelle zone. Après huit ans de croissance. le bois sera récolté, et le cycle pourra recommencer. Les agriculteurs participants sont propriétaires de tous les produits cultivés dans les systèmes agroforestiers - aucun droit ou pourcentage de redevance n'est perçu - et la préparation mécanique



initiale de la terre avant la plantation est effectuée par Centraforest. En outre, chaque agriculteur participant accepte de cultiver un demi-hectare d'acacias sur sa propre terre, Centraforest acceptant d'acheter le bois produit sur ces parcelles appartenant aux agriculteurs.

L'Initiative créera également des opportunités d'emploi supplémentaires pour les membres de la communauté locale, car de la main-d'œuvre est nécessaire pour entretenir les plantations d'acacias plus matures (plus de deux ans) sur la concession de Centraforest et pour récolter et façonner les produits bois ainsi générés. Les contributions potentielles du projet TRI en RCA comprennent un soutien sur les techniques d'agroforesterie, un soutien pour concevoir le projet global de restauration qui vise à protéger et à conserver

la biodiversité menacée, et un soutien pour recueillir et mettre en commun l'expérience acquise et les enseignements tirés du projet. En plus de signer un accord d'utilisation à long terme avec Centraforest permettant l'accès aux 1 200 hectares (1 000 détenus par Centraforest et 200 par les petits exploitants) pour la restauration de la manière convenue, le Gouvernement de la RCA fournira également un soutien et des conseils techniques par le biais du service forestier national.

Si l'initiative porte ses fruits, elle pourrait servir de modèle à reproduire et à transposer dans d'autres régions de la RCA pour contribuer à la réalisation de l'engagement pris par le pays dans le cadre du Défi de Bonn, qui consiste à restaurer 3,5 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2030.

Perspectives d'avenir

Les opportunités de partenariat avec le projet TRI en RCA seront évaluées attentivement en 2021, et si et si elles sont jugées satisfaisantes, un accord de partenariat formel sera signé et un soutien sera apporté. En partenariat avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le plan directeur d'approvisionnement en bois-énergie pour Bangui/Bimbo sera élaboré, en tenant compte des dernières données sur la demande du marché. Sur la base de l'analyse des Plans locaux de développement et des Plans de gestion forestière existants et en s'appuyant sur des données spatiales, des organisations locales seront contractées pour lancer des interventions de restauration sur le terrain.



Chef du village de Boutili en République centrafricaine, dans un champ communautaire au sol dégradé (crédit photo: projet TRI en RCA)

Améliorer la santé et les services des fermes forestières d'État chinoises grâce à la restauration des forêts et des terres

Toutes les forêts ne se ressemblent pas. Ceux parmi nous qui ont eu l'occasion de se trouver dans une forêt ancienne – appelée aussi «forêt primaire» – avec son abondance de plantes, d'animaux et de sols riches, savent qu'il s'agit d'un lieu unique, propice à l'émerveillement. Les scientifiques qui étudient les forêts nous disent que les forêts primaires fournissent davantage de services écosystémiques que les forêts plus jeunes. Elles stockent davantage de carbone, offrent une meilleure résistance aux maladies, aux parasites et aux autres perturbations, et constituent un habitat exceptionnel pour de nombreuses espèces menacées. En outre, les atouts et les caractéristiques des forêts anciennes proviennent non seulement de l'âge des arbres, des plantes et des sols qui les composent, mais aussi de la diversité des arbres eux-mêmes. Les forêts anciennes présentent une plus grande diversité d'espèces d'arbres ainsi qu'une diversité génétique au sein des espèces, et cette diversité engendre la diversité des autres plantes et animaux qui composent l'écosystème forestier.

Les enseignements des forêts primaires sont applicables aux «forêts de production», qui sont les forêts où les arbres sont cultivés et récoltés pour leur bois ou utilisés à d'autres fins. Souvent, les forêts de ce type sont plantées en utilisant seulement une ou deux espèces de valeur pour la production commerciale de bois, avec l'intention de maximiser la quantité de bois qui peut être récoltée. Toutefois, l'expérience a montré que les forêts gérées de cette manière sont particulièrement sensibles aux maladies et autres chocs et, surtout, qu'elles fournissent une gamme beaucoup plus restreinte de services écosystémiques que les forêts dont la gestion vise à imiter les forêts primaires.

Telle a été l'expérience de la Chine, où une immense étendue de terre – environ 8 pour cent de la masse terrestre totale de la Chine – a été consacrée aux SFF. Dans ces SFF, le *boisement*, c'est-à-dire la plantation d'arbres sur des terres où il n'y avait pas d'arbres auparavant, et le *reboisement*, c'est-



à-dire la plantation d'arbres sur des terres forestières existantes qui ont été épuisées par l'exploitation, ont été réalisés en grande partie en utilisant seulement quelques espèces d'arbres. Si ces pratiques ont contribué à une expansion importante de la couverture forestière du pays, à savoir une augmentation de 81 pour cent de la superficie forestière au cours des dernières décennies⁵, ces forêts n'ont pas réussi, de manière

générale, à fournir une diversité suffisante de services écosystémiques essentiels. De plus, avec le changement climatique qui devrait entraîner une augmentation des pressions, notamment des épisodes plus fréquents de sécheresse, de chaleur et d'infestations parasitaires, on craint que ces SFF ne soient fortement menacées de déclin.



Nous avons beaucoup appris grâce à ce projet... notamment comment surveiller l'érosion des sols, le ruissellement de surface, les taux d'oxygène dans l'eau, la fragmentation des habitats, et trouver des solutions à ces problèmes.



Chi Mingfeng, directeur de la SFF de Huangtuliangzi



Visite de terrain pendant l'atelier sur le suivi des services écosystémiques donné dans la province de Guizhou (crédit photo: projet TRI en Chine).

Nouvelles approches de gestion intégrant la RFP

En tenant compte de ces défis, le projet TRI en Chine s'est efforcé d'aider les partenaires gouvernementaux à mettre en place un ensemble ambitieux de mesures pour transformer la gestion des SFF et ainsi améliorer leur santé et les services écosystémiques qu'elles fournissent. Dans les trois sites différents et les sept SFF dans lesquels les activités sont menées, les partenaires s'appuient sur les principes et les meilleures pratiques de RFP et les utilisent pour développer de nouveaux plans de gestion qui préconisent une plus grande diversité des arbres cultivés, ainsi que des pratiques sylvicoles et autres qui génèrent un ensemble plus large de services écosystémiques.

La SFF de Huangtuliangzi est un exemple de cette évolution. Située au nord-ouest de Pékin, elle joue un rôle important dans la réduction des effets sur la capitale des tempêtes de sable venant du désert proche. Dans le cadre des nouveaux plans de gestion, cette SFF pilote sera gérée de manière à fournir un ensemble diversifié de services, notamment la conservation de l'eau et des sols, la production de champignons comestibles et le tourisme qui bénéficiera d'une plus grande facilité d'accès et des améliorations apportées à un parc forestier situé sur la ferme forestière. Pour atteindre ces objectifs, celle-ci a été divisée en plusieurs zones correspondant à des paysages et à des microclimats

distincts (par exemple, l'abondance des précipitations, la composition du sol et l'altitude), et une variété beaucoup plus grande d'arbres et d'arbustes plantés sera cultivée en fonction de leur adéquation à l'environnement local.

Des participants réticents devenus partenaires actifs de la RFP

Si, au départ, certains responsables et membres du personnel de la SFF étaient hésitants et un peu sceptiques quant à la faisabilité et aux avantages de la modification des plans de gestion de la ferme forestière, ils ont finalement été convaincus. Comme le dit Liu Jing, responsable du projet TRI: «Nous avons été agréablement surpris et fiers des changements opérés par le personnel de la SFF. Au début de la phase d'apprentissage de la RFP, les techniciens, déconcertés, ne disaient rien. Mais après une année de partenariat, ils ne se contentent plus d'assimiler des informations, ils participent activement à l'élaboration des nouveaux plans de gestion de la ferme forestière et ont fourni de nombreuses idées précieuses en cours de route. En outre, certains membres du personnel ont pris l'initiative de partager leurs expériences avec des praticiens d'autres SFF. Il s'agit d'une contribution précieuse, que nous espérons voir se développer davantage dans les mois à venir.»



Des experts discutent de l'aménagement d'une parcelle pour l'irrigation par écoulement de surface avec des employés de la SFF de Mulan (crédit photo: projet TRI en Chine).

«Nous avons beaucoup appris grâce à ce projet», a déclaré Chi Mingfeng, le directeur de la SFF de Huangtuliangzi. «Par le passé, les principaux indicateurs pour la gestion de la SFF étaient la croissance et la superficie des forêts. Aujourd'hui, nous avons appris de nouvelles techniques, notamment comment surveiller l'érosion des sols, le ruissellement de surface, les taux

d'oxygène dans l'eau, la fragmentation des habitats, et trouver des solutions à ces problèmes. L'une des techniques les plus intéressantes est l'utilisation de la simulation numérique pour prédire la croissance future des forêts sous différents modèles de gestion, ce qui est vraiment utile.»

Perspectives d'avenir

Après une année difficile marquée par des retards, des restrictions de mouvement et d'autres répercussions de la pandémie de Covid, les partenaires du projet TRI en Chine ont hâte d'accélérer la mise en œuvre des travaux. Les plans de gestion des sept fermes forestières d'État pilotes seront officiellement mis en œuvre à partir de début 2021. Le projet aidera les partenaires dans les SFF à suivre l'évolution des activités et des résultats, à recueillir les retours d'expérience et à les partager avec le réseau plus large des SFF en Chine et au-delà.

Paysage de Mulan (crédit photo: projet TRI en Chine).



Restauration des paysages de la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo

La région montagneuse de la province du Sud-Kivu, dans l'est de la RDC, qui partage une frontière avec deux petits pays, le Rwanda et le Burundi, est une terre de promesses et de désespoir. Terre de promesses car la région contient d'abondantes ressources naturelles, notamment deux grands lacs d'eau douce et des ressources minérales, ainsi que des lieux d'une beauté et d'une splendeur naturelles immenses, dont certains des derniers habitats du gorille des plaines de l'Est, de l'éléphant de savane d'Afrique et d'autres espèces menacées. Mais aussi terre de désespoir car cette région est en proie à des guerres et des violences répétées, y compris sexuelles, depuis plus de 25 ans⁶.

Dans ce contexte, œuvrer en faveur de la restauration des terres dégradées peut sembler n'être qu'un rêve lointain compte tenu de la réalité sur le terrain. Cependant, la restauration reste une entreprise essentielle et une priorité, la province du Sud-Kivu étant l'une des provinces les plus densément peuplées et les plus pauvres de la RDC, et un endroit où ces pressions, associées à de mauvaises pratiques de gestion, notamment le surpâturage et la récolte non durable de bois d'œuvre et de bois de chauffage, ont entraîné une importante dégradation des forêts et des paysages.

C'est là que le projet TRI en RDC agit pour apporter un changement positif, en aidant les parties prenantes à concevoir et à mettre en place des interventions de restauration qui répondent aux besoins des communautés locales et des paysages. Pour ce faire, le projet soutient l'élaboration d'une stratégie provinciale de restauration des forêts et des paysages. Cette stratégie définit les sites prioritaires et les approches pour la restauration, y compris la régénération naturelle assistée, l'agroforesterie et la protection du bassin versant par des plantations contre l'érosion des sols et d'autres mesures.

La stratégie s'appuie sur une évaluation de la dégradation des terres et des possibilités de





Des terrasses agricoles dégradées à Lurhala (chefferie de Ngweshe, territoire de Walungu) seront restaurées avec l'appui du projet TRI (crédit photo: projet TRI en RDC).

restauration qui a été réalisée en 2020 en utilisant la MEOR. Dans le cadre de cette évaluation, deux missions sur le terrain ont été organisées pour consulter diverses parties prenantes dans les chefferies de Kabare et Ngweshe, notamment les chefs traditionnels, les populations autochtones, la société civile, les ONG, les organismes de recherche et le secteur privé. Associée à une analyse de pointe de la couverture terrestre à l'aide d'images satellites et de logiciels géospatiaux, l'évaluation a révélé qu'environ 25 pour cent des terres de la province montrent des signes de dégradation et que quelque 2 millions d'hectares au total présentent des possibilités de restauration.

L'un des principaux objectifs de la stratégie provinciale de restauration est de déterminer quelles sont les options de restauration et de fournir des recommandations pour augmenter la productivité et la durabilité de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche. Par exemple, la stratégie fournit des recommandations sur la planification intégrée de l'utilisation des terres aux niveaux provincial et du paysage et sur le soutien technique nécessaire pour mettre en œuvre les interventions de RFP sur le terrain et en assurer le suivi. Les parties prenantes ont également fait part d'un besoin important de mettre au point des mécanismes

de financement durables pour la RFP qui fournissent suffisamment de fonds pour l'entretien de suivi qui sera nécessaire après les plantations initiales.

La stratégie provinciale de restauration sera reprise et utilisée de plusieurs manières. Elle alimentera les plans de développement local - plans stratégiques quinquennaux qui guident le développement économique dans les entités territoriales décentralisées – y compris ceux en cours de révision avec le soutien de l'agence de développement du Gouvernement allemand, GIZ, dans les chefferies7 de Kabare et de Ngweshe. Une évaluation des plans de développement locaux antérieurs a révélé qu'ils ne prenaient pas suffisamment en compte les préoccupations environnementales. C'est là une lacune qui, selon les parties prenantes, sera comblée par les nouveaux plans. La stratégie provinciale de restauration des forêts et des paysages sera également utile pour soutenir les efforts de plaidoyer au niveau national visant à améliorer les allocations budgétaires pour la restauration, ainsi que la mobilisation de fonds provenant du programme REDD+ et d'autres mécanismes de financement internationaux, et aider d'autres provinces à élaborer des stratégies de restauration adaptées à leurs besoins.

⁷ La province du Sud-Kivu est divisée en huit territoires administratifs, les chefferies. Elles rassemblent des communautés traditionnelles ayant des liens communs, sous la direction d'un chef.

Perspectives d'avenir

En 2021, le projet joindra ses efforts à ceux des parties prenantes pour obtenir l'approbation de la stratégie provinciale de restauration. Le projet contribue également à la mise en place d'un groupe de travail provincial sur la RFP, lié au Ministère provincial de l'environnement. Ce groupe de travail s'efforcera de guider et de coordonner les actions de RFP aux niveaux provincial et territorial, et de faciliter les échanges entre les différents secteurs impliqués dans la restauration.

Les partenaires gouvernementaux au sein du Ministère national et du Secrétariat général de l'environnement examinent déjà le travail sur la RFP au Sud-Kivu et réfléchissent à la manière dont il pourrait servir à mobiliser des ressources supplémentaires afin d'étendre la portée de la stratégie à d'autres provinces du pays. Ce travail aidera la RDC à respecter l'engagement pris dans le cadre du Défi de Bonn consistant à placer 8 millions d'hectares en restauration d'ici à 2030.



Lebeau Ngoy (FAO) fait une démonstration de plantation d'arbres dans la chefferie de Kabare, dans la province du Sud-Kivu, en RDC (crédit photo: projet TRI en RDC).

Restaurer les mangroves tout en préservant les méthodes agricoles traditionnelles en Guinée-Bissau

Pendant de nombreuses décennies, les villages côtiers de Guinée-Bissau ont pratiqué un type particulier de riziculture, qui s'appuie sur la construction de diques en terre pour empêcher la pénétration de l'eau de mer et tire avantage des mangroves qui bordent la côte et qui servent de tampon contre les ondes de tempête et l'érosion. Cependant, la montée du niveau de la mer et l'exode constant des jeunes vers les centres urbains de l'intérieur menacent la viabilité de ces villages et de leur mode de vie. En outre, les habitants abandonnent les «rizières de mangrove» improductives ou non viables sans détruire les digues en terre, perpétuant la dégradation côtière qui nuit à l'environnement et aux personnes qui vivent toujours dans ces zones.

Le projet TRI en Guinée-Bissau s'efforce de relever ces défis et entend contribuer à trouver une voie plus durable pour les communautés rurales vivant dans ces écosystèmes menacés. En collaboration avec certains des villages les plus vulnérables et les plus touchés, le projet aide directement les communautés à réhabiliter les rizières que les communautés partenaires considèrent comme les plus viables et les plus précieuses, et à améliorer leur productivité. En contrepartie, les habitants des villages s'engagent à aplanir les digues des rizières abandonnées pour permettre à la mer d'y pénétrer à nouveau et aux plants de palétuvier (appelés propagules) d'y pousser, permettant ainsi la restauration des mangroves au fil du temps.

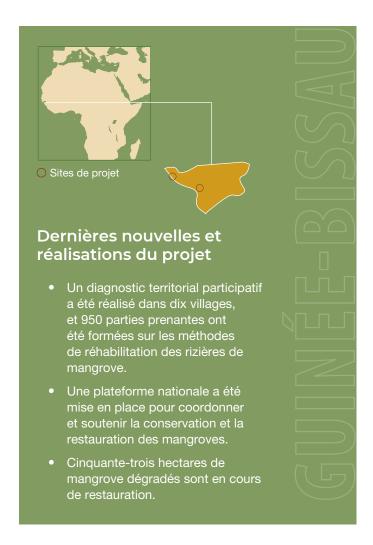


Photo aérienne montrant les zones où les barrières de mangroves bord de mer sont trop étroites pour protéger les rizières intérieures de la marée haute et où il est nécessaire de replanter davantage de mangroves (crédit photo: IBAP / UICN).



En 2020, ce travail a été confronté à trois défis majeurs: une crise politique, la pandémie mondiale de Covid-19 et des précipitations exceptionnellement importantes pendant la saison des plantations d'été. Les perturbations dues à l'élection présidentielle contestée de décembre 2019 semblent se diriger vers une résolution pacifique. Cependant, la situation complexe de 2020 a entraîné des changements dans la coalition de partenaires gouvernementaux engagée dans le projet et la nécessité de former à nouveau le personnel et de reconstruire les relations de travail. Heureusement, ces perturbations ont concerné le début de la mise en œuvre du projet, et l'équipe de gestion du projet TRI en Guinée-Bissau ne pense pas qu'elles auront des répercussions trop importantes.

La pandémie de Covid-19 ainsi que les pluies estivales exceptionnelles ont entravé le travail du projet, limitant les missions sur le terrain et compliquant l'achat des fournitures nécessaires et l'engagement des consultants consultants. Malgré ces difficultés, le projet a pu progresser de manière satisfaisante en 2020, avec la plantation de plus de 30 000 plants de palétuvier et la mise en œuvre d'une étude portant sur les meilleurs moyens de renforcer la résilience des rizières de mangrove face aux effets du changement climatique. Au niveau national, le projet a contribué à soutenir la conception et la mise sur pied d'une plateforme nationale pour coordonner et soutenir les efforts de restauration des paysages de mangrove dans toute la Guinée-Bissau.

Perspectives d'avenir

Il existe des possibilités intéressantes de partenariat avec des projets similaires en Guinée-Bissau et au niveau régional en 2021, notamment un partenariat avec l'UICN, Wetlands International et le Collectif 5 Deltas sur un programme axé sur la conservation des mangroves dans toute l'Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Bénin. Le projet soutient également les efforts visant à accroître la prise de conscience et la compréhension des avantages et de l'importance de la conservation des écosystèmes liés aux mangroves, en mettant l'accent sur la conception de programmes scolaires et de programmes éducatifs, ainsi que sur la formation d'une nouvelle génération de leaders de la conservation. Enfin, le projet poursuivra ses efforts pour atteindre son objectif de placer 2 700 hectares de terres dégradées en restauration, en prévoyant des partenariats supplémentaires avec les villages. Les partenaires se réjouissent du travail qui les attend.

Rizière de mangrove en 2003 (à gauche) et abandonnée en 2019 (à droite): le fait de ne pas enlever les digues sur les rizières abandonnées empêche la régénération naturelle de la mangrove (crédit photo: IBAP/UICN).





Soutenir l'amélioration de la gestion et la restauration de la réserve forestière nationale de Mukogodo au Kenya

Dans la région de Mukogodo, dans le centre du Kenya, avec son paysage de savane et de forêt sèche, il est difficile de vivre de la terre. Les saisons des pluies sont courtes, une première période pluvieuse de mars à mai est suivie d'une deuxième plus courte en septembre et octobre, qui survient après une longue saison sèche. Les communautés autochtones Maasai, Dorobo et Yaaku qui vivent là depuis des générations dépendent largement de ces pluies saisonnières pour fournir du fourrage à leurs troupeaux de bétail, qui constituent la principale source de revenus et d'emplois, parallèlement aux cultures vivrières.

Pour faire face à la longue saison sèche, les pasteurs locaux amènent leurs troupeaux dans la réserve forestière de Mukogodo pour les y faire paître. Cette forêt sèche protégée de 30 189 hectares, située au centre d'un vaste paysage de savane, est une source importante d'eau potable, de miel et d'autres produits naturels. Elle constitue également un habitat essentiel pour des espèces menacées, notamment le cratérope de Hinde (Turdoides hindei), le zèbre de Grévy (Equus grevyi) et la grenouille roseau de Tigoni (Hyperolius cystocandicans). Cependant, le surpâturage, associé à des périodes de sécheresse et de chaleur plus fréquentes, que l'on pense liées au changement climatique, dégrade cet écosystème forestier. Avec peu de sources de revenus alternatives, les communautés locales et la nature seront perdantes si rien n'est fait pour résoudre le problème.

Le projet TRI dans les ASAL du Kenya vise à aider les communautés locales à mettre au point une meilleure approche de gestion et de restauration de cet écosystème fragile. Pour y parvenir, le projet s'attache notamment à renforcer l'association forestière communautaire (CFA) locale responsable du partenariat avec le service forestier kenyan (KFS) pour la gestion de la réserve forestière. Bien que la CFA existe depuis 2008, de nombreux membres de la communauté, notamment les femmes, ne sont pas bien représentées au sein de l'organisation, et elle manque de ressources et de compétences pour



de Mukogodo; cartographie des

ressources réalisée pour les deux

réserves. Plans de gestion durable

des terres pour Illngwesi, Leparua et

le mont Kulal en cours d'élaboration.

faire son travail. Avec le soutien de l'initiative TRI, une nouvelle constitution prévoyant une participation accrue des communautés locales à la CFA et à la gestion de la réserve forestière a été adoptée, et de nouveaux représentants de la CFA ont été élus. En outre, par le biais d'un partenariat avec le Northern Rangeland Trust et le Laikipia Wildlife Forum, le projet a fourni un soutien à la valorisation des services écosystémiques générés par la réserve, et a renforcé la capacité des membres de la communauté pour mieux gérer les pâturages environnants (appelés «ranchs collectifs»). Grâce à une participation et une représentation accrues des communautés locales au sein de la CFA, les plans de gestion révisés régissant la réserve forestière de Mukogodo devraient mieux refléter les besoins des communautés locales, dont le soutien est essentiel à la réussite de tout plan de gestion.

Alors que les nouveaux plans de gestion de la réserve forestière de Mokogodo sont encore en cours d'élaboration, les parties prenantes ont identifié les priorités suivantes:

- Un nouveau plan participatif de gestion du pâturage qui limite l'accès à ce qui est écologiquement durable et prévoit un examen périodique par la CFA pour une gestion adaptative.
- Une application renforcée des lois pour protéger la riche biodiversité de la forêt, réduire le pâturage, la chasse et l'abattage d'arbres illégaux, et d'autres activités illicites et s'assurer que la forêt continue d'être une source d'importants services écosystémiques. Cela nécessitera des investissements dans l'embauche de gardes

- forestiers communautaires, ainsi que dans des véhicules de patrouille et des équipements de communication.
- Tirer des revenus et des bénéfices supplémentaires des PFNL tels que les plantes médicinales et le miel, en renforçant les capacités locales en matière de récolte, de transformation et de commercialisation de ces produits, ainsi que le développement de l'écotourisme grâce, entre autres mesures, à l'élaboration d'un plan d'écotourisme pour la forêt de Mukogodo.

Comme indiqué, l'un des problèmes auxquels est confronté la CFA locale est le manque de financement pour soutenir l'amélioration de la gestion et de la protection de la réserve forestière de Mukogodo. Avec ce défi en tête, le projet a facilité une visite d'échange avec la CFA de Hombe, qui intervient dans le comté de Nyere autour de la réserve forestière du mont Kenya. Là, les membres de la CFA de Mukogodo ont pu voir directement comment la CFA de Hombe a mis en place un droit d'accès payant pour les bergers souhaitant faire pâturer leur bétail dans la réserve publique, les recettes étant consacrées à la gestion et à la protection de la forêt. Ils ont également découvert comment la CFA de Hombe a réussi à améliorer les revenus des membres de la communauté en choisissant et en promouvant des activités génératrices de revenus durables. Ces deux approches sont en cours d'examen et de développement dans la forêt de Mukogodo avec le soutien du projet.



Élections pour l'Association forestière communautaire de Mukogodo en 2020 (crédit photo: Laikipia Wildlife Forum).

Perspectives d'avenir

En 2021, les partenaires prévoient de finaliser et de mettre en œuvre le plan de gestion de la forêt de Mukogodo. Dans la réserve et les zones environnantes, plusieurs interventions de restauration et de gestion durable des terres sont prévues, notamment la régénération naturelle assistée, la plantation d'enrichissement avec des arbres indigènes, l'agroforesterie avec des arbres fruitiers et des parcelles boisées sur les terres cultivées, la création de six pépinières, une grande campagne de culture d'arbres, la promotion de la production de foin pour l'alimentation animale et la génération de revenus, l'amélioration de la gestion de l'eau dans les réserves environnantes ainsi que plusieurs activités de renforcement des capacités en matière de RFP et de gestion durable des terres.

Le projet continuera également à soutenir le développement du Plan d'action kenyan pour la restauration des forêts et des paysages 2021-2025 (FOLAREP). Ce plan quinquennal vise à accélérer les interventions sur le terrain pour restaurer et gérer durablement les paysages déboisés et dégradés ainsi qu'à contribuer à l'engagement du pays dans le cadre du Défi de Bonn. L'élaboration du plan suit un processus consultatif multipartite rigoureux, fondé sur le rapport technique d'évaluation des opportunités de restauration. Le Plan recense les stratégies et les activités à mettre en œuvre pour faciliter la mise à l'échelle de la RFP au Kenya. Il fournit également un cadre de suivi et un plan de mobilisation de fonds pour soutenir la RFP, et propose des dispositions pour la coordination et le pilotage des activités de RFP dans le pays.

Un système de gestion des connaissances pour la collecte, le stockage et le partage des connaissances sur la RFP au Kenya est également en cours de développement. Cette activité est dirigée par le KEFRI, en partenariat avec d'autres institutions, dont le Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF), la FAO, le KFS, l'Organisation de recherche sur l'agriculture et l'élevage du Kenya (KALRO), le Ministère de l'environnement et des forêts et World Vision, entre autres partenaires. Le système est actuellement conçu sous la forme d'un site web et d'une plateforme de partage d'informations. Il vise à consolider les connaissances sur la RFP afin de les rendre facilement accessibles et utilisables pour le projet actuel et les projets et initiatives futurs.



Éleveur local du district de Laikipia, au Kenya, faisant paître son bétail sur les terres de la société coopérative de Lenaboisho (crédit photo: Laikipia Wildlife Forum).

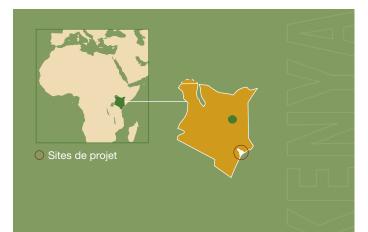
Rétablir l'équilibre naturel dans le delta du Tana au Kenya

L'une des façons d'envisager les problèmes environnementaux à n'importe quelle échelle, qu'il s'agisse de la dégradation des forêts et des paysages, de la disparition et de l'extinction des espèces ou des changements climatiques, est de comprendre qu'ils sont des indicateurs d'un déséquilibre systémique: les populations et les économies demandent plus à la nature que ce que celle-ci peut fournir de manière durable⁸.

Le delta du fleuve Tana au Kenya, où intervient le projet TRI «Kenya Tana», est un exemple de système déséquilibré. Dans la région, des dizaines de milliers de Kenyans bénéficient d'un paysage diversifié d'eau douce, de forêts, de plaines inondables et d'habitats côtiers, et dépendent du delta pour vivre de l'agriculture paysanne, du pâturage du bétail, de la pêche, de la récolte du bois et du tourisme. Cependant, la croissance rapide de la population et les mauvaises pratiques d'utilisation des terres font que les prélèvements sont supérieurs à ce que le delta peut fournir durablement en matière de pâturages productifs, de sols, de bois, d'eau propre et d'autres services écosystémiques. Au fil du temps, ce déséquilibre ne cesse de dégrader le delta – en particulier les terrasses occidentales fortement peuplées - et menace les plantes, les animaux et les moyens de subsistance des personnes y qui vivent. En outre, on s'attend à ce que les effets du changement climatique exercent des pressions supplémentaires sur ces ressources à l'avenir.

S'attaquer à ce déséquilibre est pour le moins difficile, et aucune intervention ou approche ne sera probablement suffisante à elle seule. Le projet TRI Kenya Tana, mis en œuvre par le PNUE et géré par Nature Kenya, utilise une approche à plusieurs niveaux pour tenter de réduire la pression sur les systèmes naturels du delta et restaurer les terres dégradées.

L'un des principaux moyens d'action se situe sur le plan politique, en contribuant à une planification et une gestion plus rationnelles de l'utilisation des terres. En collaboration avec des partenaires,



Dernières nouvelles et réalisations du projet

- Une zone ICCA de 116 867 hectares a été définie, avec des mécanismes de gouvernance en place pour une gestion durable des terres.
- Deux mille dix personnes sont bénéficiaires d'activités génératrices de revenus; 33 289 bénéficiaires, activement impliqués dans la restauration du delta du Tana, issus des 45 Comités villageois sur les ressources naturelles et l'utilisation des terres (VNRLUC), de cinq associations forestières communautaires, de cinq associations d'utilisateurs des ressources en eau et du comité ICCA, ont été formés à la RFP et ont conçu et commencé à mettre en œuvre des plans de restauration⁹.
- Quarante-cinq VNRLUC établis, enregistrés et formés à la RFP et à la gestion durable des terres. La mise en place d'un comité ICCA multipartite et l'élaboration récente d'un plan de gestion de l'ICCA de Tana ont complété ces efforts, en sensibilisant davantage à la complémentarité des programmes de conservation et de développement.



- 8 Dasgupta, P. 2021. The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review. HM Treasury (Ministère des finances), Londres.
- Notez que les chiffres indiqués comprennent à la fois les bénéficiaires directs et les bénéficiaires indirects de l'initiative TRI.



Ruines d'un hôtel dans la région de Kipini. L'intrusion de l'eau de mer a entraîné des pertes de plusieurs milliards de shillings kenyans (crédit photo: Caroline Chebet).

dont les gouvernements locaux des comtés de Tana River et de Lamu et les communautés locales, le projet a soutenu l'élaboration et maintenant la mise en œuvre du *Plan d'utilisation des terres du delta du Tana*. Adopté officiellement par le comté de Lamu et en cours d'examen par le comté de Tana River, le Plan d'utilisation des terres concerne 130 000 hectares¹0 et servira à orienter le développement futur du delta du Tana. Il prévoit la réglementation de l'accès et de l'utilisation des pâturages, des forêts et des voies d'eau publics, ainsi que l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, dans le but de réduire les facteurs de déforestation et de dégradation, de favoriser la régénération naturelle et de conserver l'habitat de la biodiversité menacée. Le Plan prévoit également de

soutenir le développement de «chaînes de valeur vertes» s'appuyant sur des produits fabriqués de manière durable qui améliorent les moyens de subsistance et les revenus tout en préservant les écosystèmes naturels qui fournissent les matières premières de ces produits.

Le projet TRI Kenya Tana a soutenu le travail de développement et de mise en œuvre du Plan d'utilisation des terres du delta du Tana en organisant des sessions de formation pour les partenaires gouvernementaux et communautaires sur les principes et pratiques de RFP et de gestion durable des terres. Quelque 60 ateliers ont été tenus à ce jour, auxquels ont participé près de 30 000 parties prenantes.

Le projet aide les communautés locales à créer des entreprises durables, et à les renforcer, notamment dans les secteurs de l'apiculture et de la pisciculture.

¹⁰ Notez que les 116 867 hectares de l'ICCA décrits dans la section des nouvelles et des réalisations du projet ci-après et dans la section sur les progrès de la mise en œuvre sont intégrés dans la zone couverte par le Plan d'utilisation des terres du delta du Tana, les deux se complétant.

Le projet contribue également à réduire les pressions exercées sur le delta en aidant les communautés locales à créer des entreprises durables, et à les renforcer, notamment dans les secteurs de l'apiculture et de la pisciculture. Une centaine de personnes intéressées, issues de différentes communautés du delta, ont été formées aux techniques apicoles et ont reçu le matériel nécessaire pour lancer une activité d'apiculture (à savoir une ruche, une colonie, des vêtements de protection et une centrifugeuse pour extraire le miel récolté). En 2020, ces apiculteurs ont collectivement récolté 670 litres de miel. L'apiculture, qui repose en partie sur la santé des paysages environnants, permet de diversifier et de compléter les revenus des ménages et constitue

une incitation supplémentaire à gérer durablement le paysage.

Dans un élan similaire, dans la ville côtière d'Ozi, où la pêche fait déjà partie intégrante de l'économie locale et où les conditions du sol sont favorables, le projet a soutenu le développement d'une pisciculture durable. Les membres de la communauté intéressés ont été formés aux techniques de pisciculture, 14 étangs piscicoles ont été construits et les membres de la communauté ont également reçu trois machines pour fabriquer des aliments pour poissons. La pisciculture devrait commencer en 2021.

Perspectives d'avenir

En 2021, les travaux clés du projet TRI et de ses partenaires comprennent la réalisation d'une évaluation à l'échelle du delta de la dégradation des terres et des possibilités de restauration en utilisant la MEOR; une campagne de communication ciblée pour accroître la sensibilisation et le soutien à la restauration du paysage et aux pratiques de gestion durable des terres aux niveaux du pays et du comté; et la poursuite des travaux visant à soutenir le développement de chaînes de valeur pour des moyens de subsistance durables et la mise en œuvre d'interventions de restauration prioritaires sur le terrain.



Production de riz à Ozi dans le cadre de l'agriculture intelligente face au climat (crédit photo: Caroline Chebet).

La restauration répond aux besoins des communautés forestières locales au Myanmar

Les forêts du Myanmar fournissent une multitude de produits et de bénéfices aux communautés locales. Ces avantages comprennent la production de bois et de PFNL, tels que fruits, noix, résines, gommes, plantes et champignons comestibles, poisson et gibier, etc. La valeur de ces PFNL pour les communautés locales est un élément important à prendre en compte lors de l'élaboration de plans efficaces de gestion et de restauration des forêts, et c'est cette valeur que le projet TRI au Myanmar a cherché à mieux appréhender dans le cadre d'une récente évaluation.

Dans la région de Sagaing – partie centrale du pays où le climat est sec et qui a connu une déforestation et une dégradation des sols importantes au cours des deux dernières décennies – le projet a interrogé une soixantaine de personnes dans six villages sur la récolte et l'utilisation des PFNL. Les chercheurs voulaient connaître les différentes sortes de PFNL récoltés, les volumes et la fréquence des récoltes, et savoir si les PFNL étaient vendus sur les marchés ou utilisés directement par les ménages, si la pêche et la chasse de faune sauvage étaient pratiquées et si les taux de prélèvement étaient viables.

Dans l'ensemble, l'étude a montré que les PFNL sont une source importante de nourriture, d'énergie et de revenu pour toutes les communautés forestières étudiées, particulièrement en période de difficultés, car les PFNL offrent alors une certaine sécurité alimentaire et sont un revenu complémentaire pour les ménages les plus pauvres. Toutefois, l'étude a également montré que les taux de prélèvement dépassent souvent de loin les quantités durables, et qu'il n'y a actuellement aucune loi locale en place pour réglementer les prélèvements à des fins autres que commerciales. La récolte non durable de PFNL est l'une des causes de la dégradation de la forêt, qui s'ajoute aux autres impacts de l'utilisation de la forêt, comme l'exploitation forestière.

Comme le fait remarquer Maung Myint, chef du village de Kyun Taw, dans le canton de Kawlin: «Il y a vingt ans, les sangliers, les cerfs et les volailles



sauvages abondaient près de notre village, alors qu'aujourd'hui, il est difficile d'en trouver.» Un autre chef de village, Than Aung, du village de Maelinchaung, déclare: «Le bambou est une ressource forestière naturelle et essentielle pour notre village. C'est pourquoi nous ne coupons pas tout le bambou de la forêt. Nous laissons autant que possible les pousses de bambou pour la prochaine récolte, car nous fabriquons des paniers en bambou et générons des revenus en vendant ces paniers.»

En utilisant les résultats de cette étude, le projet TRI au Myanmar a évalué les coûts et les avantages de différentes options pour restaurer les forêts dégradées ou disparues de la région de Sagaing. Les résultats suggèrent que les options de restauration les plus valables comprennent un mélange de plantation d'arbres résineux (*Sterculia versicolor*) et de régénération naturelle assistée pour restaurer une forêt à haute valeur de conservation, surtout en ce qui concerne les espèces menacées.

Perspectives d'avenir

En 2021, après l'assouplissement des restrictions de voyage instaurées pour endiguer la pandémie et la finalisation de l'accord d'exécution du projet qui a pris du retard, le projet TRI au Myanmar accélérera la mise en œuvre des activités de RFP par l'intermédiaire des partenaires du projet, notamment le Département des forêts du Myanmar, The Nature Conservancy (TNC) et le Réseau de réhabilitation-conservation de l'environnement du Myanmar (MERN). Les évaluations réalisées en suivant la MEOR en 2019 ont fourni de solides fondations pour les travaux de restauration grâce au recensement de 28 zones potentielles à restaurer couvrant 300 000 hectares, et à l'identification d'un large éventail d'options de restauration et de solutions complémentaires. Celles-ci comprennent des systèmes agroforestiers de restauration, un soutien aux groupes d'utilisateurs de la foresterie communautaire (CFUG), la régénération naturelle, la régénération naturelle assistée, l'établissement de plantations de bois durables, des mesures biologiques pour la conservation des sols et de l'eau, ainsi que la conservation de la biodiversité et l'aménagement de corridors pour les éléphants.



Récolte de résine dans une plantation de *Sterculia versicolor* dans le canton de Kyunhla (crédit photo: projet TRI au Myanmar).

La restauration sur le toit du monde – des nouvelles prometteuses du Pakistan

Au pied des montagnes de l'Himalaya, dans le nord du Pakistan, à une altitude comprise entre 2 000 et 3 500 mètres, se trouve un écosystème unique et fragile. Connues sous le nom de forêts de pins Chilgoza en raison de l'essence (Pinus gerardiana) qui constitue la majeure partie des arbres présents, ces forêts procurent de nombreux avantages aux communautés et aux autres êtres vivants qu'elles abritent. Les pignons récoltés sur les pins chilgoza sont très prisés et vendus sur les marchés locaux et internationaux. On peut aussi trouver des champignons, du miel et des plantes médicinales plus près du sol. Les forêts abritent également un certain nombre d'espèces menacées, notamment la panthère des neiges, rare et vulnérable, le lynx de l'Himalaya, le markhor du Cachemire, les loups et les ours noirs.

La demande croissante pour ces produits forestiers, en particulier pour les pignons de chilgoza qui se vendent entre 20 et 100 dollars le kilo, ainsi que les lacunes de la réglementation et leur mauvaise application en ce qui concerne la récolte de ces graines, entraînent une surexploitation et une dégradation de l'écosystème. Si rien n'est fait pour changer la trajectoire actuelle, le pin chilgoza et l'écosystème naturel au centre duquel il se situe pourraient bientôt disparaître.

Le projet TRI au Pakistan cherche à relever ces défis. En collaboration avec les communautés locales et le Département des forêts du Pakistan, le projet contribue à rassembler les parties prenantes et à créer de meilleures politiques et institutions pour gérer ces ressources. L'un des principaux moyens d'action dont il dispose est la création des CFPCC et leur renforcement. Composés de membres des communautés locales, de représentants du secteur privé et de la société civile, et officiellement reconnus par le Département des forêts local, les CFPCC sont directement responsables de la protection, de la gestion et, avec l'aide du projet TRI au



- Création de 14 CFPCC soutenant la gestion, la protection et la restauration locales de la forêt de pins chilgoza menacée.
- Mise en place d'unités de transformation du Chilgoza à Chilas et Zhob; transformation de plus de 50 tonnes en 2020.
- Recensement de 2 420 hectares de sites forestiers dégradés de pins chilgoza au Pakistan en vue de leur restauration par régénération naturelle assistée.
 Agroforesterie pour restaurer les terres agricoles dégradées mise en place sur 332 hectares.
- Acquisition de 1 200 poêles et gazéificateurs économes en énergie pour réduire la consommation de bois de chauffage. Ils seront distribués à la communauté locale en 2021.
- Élaboration du programme de petites subventions pour les moyens de subsistance des communautés, en donnant la priorité aux projets sélectionnés par les communautés. Le projet prévoit de soutenir 14 projets avant juin 2021.

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Pakistan, de la restauration des forêts de Chilgoza qui constituent le lieu de vie de leurs membres. De plus, parce que les CFPCC sont constitués d'habitants et de leaders de la communauté locale, ils bénéficient d'un fort soutien de la communauté, dont la coopération est essentielle au succès de tout nouveau plan de gestion et de restauration.

À ce jour, 14 CFPCC ont été créés avec le soutien du projet. Bien que les plans de gestion et de restauration conçus par les CFPCC varient quelque peu d'une localité à l'autre, ils partagent un certain nombre d'éléments communs. Ils prévoient tous une période de récolte limitée pour les pignons de chilgoza, déterminée à chaque saison, l'interdiction de couper les branches et de ramasser les pignons non mûrs, et préconisent de laisser intacts cinq à six arbres par hectare qui fourniront les graines nécessaires à la régénération naturelle des sites dégradés. Ces règles sont affichées bien en vue dans chaque village. En outre, les règles des CFPCC spécifient que seule la population locale peut ramasser les pignons et que personne ne peut faire venir de la main-d'œuvre extérieure au village pour organiser une récolte commerciale à grande échelle. Associées à une application renforcée et à des amendes en cas d'infraction, ces règles contribuent à garantir qu'une part substantielle des bénéfices de la récolte des pignons de pin chilgoza revient à la communauté locale et que tous les membres de la communauté ont des chances égales de récolter des pignons.

Le projet prévoit également le renforcement des capacités des transformateurs locaux de pignons de pin chilgoza récoltés, afin de permettre aux membres de la communauté de conserver une plus grande part des revenus générés par la vente de pignons transformés. Par le passé, une grande partie de la transformation était effectuée dans des agglomérations plus importantes, loin des communautés de la forêt de pins Chilgoza. Si les communautés locales peuvent s'approprier une plus grande part des revenus de la chaîne de valeur des pignons, elles seront d'autant plus motivées par la gestion et la protection durables de ces ressources sur le long terme.

Bien que le projet ne soit opérationnel que depuis un peu plus de deux ans, des signes de progrès sont déjà perceptibles. Des enquêtes récentes menées par la FAO, le personnel des départements forestiers et les communautés locales montrent que les nouvelles politiques de gestion mises en place par les CFPCC ont permis la régénération naturelle d'un certain nombre de sites dégradés. En moyenne, les sites faisant l'objet de nouvelles mesures de gestion et de protection contenaient près de deux fois plus de plants de chilgoza par hectare que les sites n'en bénéficiant pas.

Alors que le projet entre dans sa troisième année, l'accent sera mis sur la création et le renforcement de CFPCC supplémentaires, ainsi que sur l'identification et le partage de l'expérience acquise au travers de cette nouvelle approche de la gestion et de la restauration des forêts de pins chilgoza. Les connaissances et les recommandations issues de ce travail devraient être pertinentes non seulement pour les forêts de pins Chilgoza, présentes aussi dans les pays himalayens voisins, mais aussi pour d'autres zones et régions dégradées du monde qui sont confrontées aux mêmes problèmes de surexploitation et de mauvaise gestion.

Les membres de la communauté consultent les règles convenues par la communauté concernant les pins chilgoza (crédit photo: projet TRI au Pakistan).

Pomme de pin chilgoza (crédit photo: projet TRI au Pakistan).





Combler le fossé qui sépare le secteur bancaire des opportunités d'investissement dans la restauration à Sao Tomé-et-Principe

L'un des principaux obstacles à la mise en œuvre élargie et à grande échelle de la RFP est lié aux difficultés d'accès au financement et au crédit rencontrées par les entreprises, notamment les petits exploitants agricoles, pour investir dans la RFP. De nombreuses entreprises qui ont vu leurs exploitations agricoles, leurs parcelles forestières, leurs propriétés foncières et leurs chaînes d'approvisionnement affectées par la dégradation des sols, voudraient pouvoir investir dans des mesures de restauration qui offrent un bon rendement potentiel. Cependant, l'accès à des fonds pour la restauration peut être difficile pour un certain nombre de raisons. Parmi ces raisons, on peut citer la méconnaissance de la RFP au sein du secteur bancaire, l'incertitude sur la manière d'évaluer le risque et de rémunérer les investisseurs pour les multiples avantages, notamment publics, qui découlent de la RFP, et le manque de lignes de crédit, y compris élémentaires, pour de nombreux petits exploitants.

Le projet TRI à STP s'efforce de lever ces obstacles. En collaboration avec l'Association des banques (ASB), une institution parapluie représentant les cinq plus grandes banques privées opérant dans le pays, et la Banque centrale publique de STP, le projet contribue à faire avancer un programme de

Le projet TRI à STP comprend la fourniture d'un programme de formation sur les principes fondamentaux de la RFP et son financement.



travail ambitieux comprenant une réforme de la politique nationale, ainsi que le renforcement des capacités et le développement d'instruments financiers adaptés au secteur financier. L'objectif est d'aider à stimuler de nouveaux flux de financement public et privé vers la restauration et la gestion durable des terres à STP.

Le travail mené en collaboration avec l'ASB se concentre sur la création et la mise en œuvre de programmes de microcrédit ciblant le secteur de l'agroforesterie. ainsi que sur le développement d'un code de conduite destiné à favoriser les investissements respectueux de l'environnement, que les institutions financières membres de l'ASB s'engageraient à suivre. Le soutien du Programme TRI, que ce soit le projet de soutien global et le projet TRI à STP, comprend la fourniture d'un programme de formation sur les principes fondamentaux de la RFP et son financement. La formation sera dispensée sous la forme d'une série de webinaires en 2021 et d'un accompagnement direct par des experts financiers spécialistes du développement de produits financiers. Le projet TRI à STP bénéficiera également d'un nouveau programme de l'Initiative financière du PNUE appelé The Restoration Factory, dans le cadre duquel les coopératives et entrepreneurs locaux recevront une formation ciblée et le soutien d'experts en finance pour élaborer des propositions d'investissement pour des initiatives de RFP et de gestion durable des forêts susceptibles de bénéficier d'un concours financier.

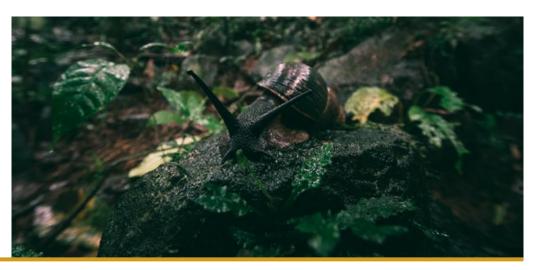
En ce qui concerne les politiques publiques, le projet TRI à STP soutient la Banque centrale du pays, laquelle a récemment lancé une «Stratégie d'inclusion financière» visant à faciliter un accès plus large aux services et produits financiers qui peuvent stimuler les investissements dans les entreprises durables. Le projet TRI à STP et son partenaire principal, la Direction des forêts et de la biodiversité, ont tous deux été reconnus par la Banque centrale comme des partenaires stratégiques et invités à participer à l'élaboration de la composante «Finance verte» de la Stratégie. Au

cours des prochains mois, le projet s'associera avec la Banque centrale pour: (1) élaborer une politique de financement à un taux inférieur à celui du marché pour les «produits verts», dont le reboisement, la production et la transformation des produits forestiers, l'énergie, les déchets, et plus encore, à destination des particuliers et des micro et petites entreprises; (2) créer des produits et des services financiers adaptés aux activités qui sont écologiquement durables et qui contribuent à la stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques; et (3) améliorer le cadre politique et réglementaire dans le but de stimuler la création de start-ups dans les domaines des technologies propres et de la gestion durable des ressources naturelles.

Si le soutien politique en faveur de la RFP est fort, les défis restent considérables. Une enquête récente de la Banque centrale auprès des petits exploitants a révélé que 78 pour cent des personnes interrogées n'avaient pas un revenu suffisant pour pouvoir ouvrir un compte bancaire selon les règles actuelles. Or, à un moment où des investissements sont nécessaires pour renforcer la résilience des systèmes naturels face aux effets du changement climatique, ce dernier fait peser des risques et des contraintes supplémentaires sur ces mêmes investissements, créant ainsi un cercle vicieux qui empêche les investissements dans la RFP pourtant nécessaires, de se concrétiser.

Malgré ces défis, le climat des affaires pour le secteur agroforestier à STP est dynamique, et les demandes de crédit formulées par les opérateurs privés du secteur agroforestier sont nombreuses, en particulier parmi les micro, petites et moyennes entreprises qui ne peuvent accéder au crédit dans les conditions actuelles. En outre, les difficultés d'accès au financement et de mobilisation de fonds pour la RFP constatées à STP sont communes aux nombreuses régions du monde où les besoins de restauration sont les plus importants. Ainsi, le succès du projet à STP devrait avoir des répercussions bien au-delà des rivages de cette petite nation insulaire d'Afrique de l'Ouest.

L'escargot Búzio d'Obo (*Archachatina* bicarinata) endémique de STP et consommé par la population locale. L'escargot dépend de forêts saines pour sa survie (crédit photo: Marco Pagliani/FAO).



38 38

Restaurer et protéger le riche patrimoine naturel de la République-Unie de Tanzanie

La terre de la République-Unie de Tanzanie, et l'incroyable assortiment de plantes et d'animaux qu'on y trouve, est le cœur et l'âme du pays. La République-Unie de Tanzanie est l'un des pays les plus riches en biodiversité au monde. Elle se place au douzième rang en ce qui concerne la richesse en espèces d'oiseaux, bien qu'elle ne représente qu'un peu plus de 0,5 pour cent de la superficie totale des terres émergées du globe. Parmi les pays africains, la République-Unie de Tanzanie abrite plus d'un tiers des espèces végétales du continent et se situe au quatrième rang pour sa richesse faunique, hébergeant un cinquième de toutes les espèces de grands mammifères. Le pays peut également se targuer de posséder l'un des taux les plus élevés de couverture forestière en Afrique orientale et australe.

De par cette richesse, le pays et la santé de ses paysages jouent un rôle essentiel dans les efforts de conservation et de protection de la biodiversité à l'échelle mondiale. De plus, cette biodiversité est essentielle car elle fait vivre des millions de Tanzaniens, le tourisme lié à la faune sauvage apportant chaque année environ 2 milliards de dollars à l'économie nationale et fournissant plus de 12 pour cent des emplois. Des paysages sains sont également essentiels pour le secteur agricole national, qui génère un quart du produit intérieur brut et fournit des emplois à 80 pour cent de la population.

Or la dégradation des terres, qui résulte d'un certain nombre de problèmes tels que le surpâturage, la surexploitation, la déforestation et les mauvaises pratiques agricoles, et qui est alimentée par la croissance démographique rapide, l'insécurité foncière et la pauvreté, entre autres facteurs, menace cette biodiversité. Plus de la moitié de la superficie totale du pays est touchée par la dégradation des sols, et 16 pour cent des sols sont fortement dégradés¹¹. On estime que ce phénomène entraîne pour la République-Unie de Tanzanie des pertes de plus de 10,2 milliards de dollars par an,



¹¹ **Kirui, O.K.** 2016. Economics of Land Degradation and Improvement in Tanzania and Malawi. In: E. Nkonya, A. Mirzabaev et J. von Braun, éd. *Economics of Land Degradation and Improvement – A Global Assessment for Sustainable Development*. Springer, Cham (Suisse). https://doi.org/10.1007/978-3-319-19168-3_20

avec en outre une baisse de la productivité agricole, et des problèmes d'insécurité alimentaire, de pollution de l'eau, de désertification, de hausse des migrations et des conflits fonciers, et enfin une érosion de la biodiversité.

Le projet TRI en République-Unie de Tanzanie vise à relever ces défis. Il aidera les partenaires gouvernementaux et ceux issus de la société civile à intégrer des principes et des pratiques durables de restauration du paysage et de gestion des terres dans les politiques, les réglementations et les stratégies nationales, tout en établissant et en opérationnalisant des structures de gouvernance et de réglementation pour soutenir efficacement ces efforts. Les objectifs sont ambitieux. Au total, le projet TRI en Tanzanie vise à restaurer 110 000 hectares tout en réalisant des réductions d'émissions directes de 2,2 millions de tonnes équivalent CO₂ grâce à des activités durables de restauration du paysage et de gestion des terres.

Tout au long de l'année 2020, tout en s'efforçant de remplir les conditions requises pour permettre le lancement officiel du projet, les principales agences gouvernementales ont mené des consultations avec les communautés locales, les ministères et agences sectoriels, ainsi que les ONG internationales et locales et les organisations de la société civile, afin de préparer la mise en œuvre.

Le projet TRI en Tanzanie concentrera ses efforts sur les paysages dégradés et déboisés des bassins de la Ruaha, du Lac Rukwa et de la Malagarasi. L'équipe du projet a recensé les projets et programmes gouvernementaux pertinents intervenant dans ces mêmes zones et a engagé une coopération avec eux, afin de promouvoir l'harmonisation du travail et d'assurer l'apprentissage et l'échange des meilleures pratiques

nécessaires à une montée en puissance des efforts de restauration.

Bien que le projet n'ait pas encore officiellement commencé, la participation des membres de l'équipe du projet TRI en Tanzanie à toutes les opportunités de formation fournies au niveau mondial par le Programme TRI leur a permis d'apprendre au contact des partenaires du programme et de se familiariser avec la gamme des outils de politique, de mise en œuvre et de suivi disponibles pour soutenir la restauration et la gestion durable des terres.

Au cours du second semestre 2020, l'équipe du projet TRI en Tanzanie a organisé des consultations avec les communautés et les autorités locales dans le paysage de la Ruaha afin de les sensibiliser au projet et aux possibilités qu'il offre et de faire un inventaire plus complet des besoins actuels. Ces parties prenantes locales apportent un concours précieux aux efforts de restauration et, avec le soutien des conseils de district, elles ont commencé à s'organiser en groupes locaux, qui seront des acteurs clés dans la lutte contre la forte dégradation du bassin induite par des pratiques agricoles non durables.

On attend beaucoup de TRI et de sa contribution à l'arrêt et à l'inversement de la dégradation des terres, tant au niveau national que local. Le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie s'étant fermement engagé à opérer une profonde mutation dans la gestion des terres à même d'apporter des avantages tangibles aux communautés locales, on peut espérer que l'initiative TRI aidera le pays à conserver sa singularité qui découle de l'exceptionnelle richesse de son milieu naturel, unique au monde.



Bétail s'abreuvant directement dans la Ruaha, en République-Unie de Tanzanie (crédit photo: Bureau du Vice-président).

40 40

Le Programme de l'Initiative pour la restauration s'associe à l'Université de Yale pour renforcer les capacités en matière de restauration des forêts et des paysages pour ses projets en Afrique

La restauration des forêts et des paysages, que l'on peut également considérer comme une forme de restauration selon les «meilleures pratiques», englobe un éventail immense d'interventions et d'approches,qu'il s'agisse de la régénération naturelle assistée, des systèmes agroforestiers, de l'amélioration de la gestion des pâturages, ou encore de la protection et de la conservation des zones naturelles prioritaires. Pour encourager, financer et soutenir ces efforts, il faut souvent modifier les politiques et les cadres réglementaires, et créer de nouveaux partenariats et de nouvelles organisations pour coordonner, accompagner et suivre les travaux.

De nombreux praticiens et parties prenantes ne connaissent pas ou ne comprennent pas bien ces approches et concepts de RFP. C'est là un point qui a été souligné par plusieurs équipes de projets TRI qui ont participé à l'atelier de lancement mondial de l'initiative en février 2019. La nécessité de prendre contact avec les parties prenantes de l'initiative TRI et de renforcer de manière efficiente et efficace leur compréhension et leurs capacités en matière de RFP a conduit à une collaboration entre le Programme TRI et l'ELTI de l'Université de Yale.

Pionnière dans le développement et le renforcement de l'apprentissage sur des sujets environnementaux, l'ELTI s'appuie sur les ressources et la capacité d'organisation de l'une des meilleures universités du monde pour soutenir les praticiens et les communautés du monde entier qui s'intéressent à la conservation, à la restauration et à une meilleure gestion des ressources naturelles. Dans le cadre de la collaboration avec le Programme TRI, les partenaires ont été confrontés au défi de devoir présenter un programme de formation en deux langues (français et anglais), pour des participants ayant différents niveaux de compréhension de la RFP et travaillant dans des pays où l'environnement local et le contexte institutionnel et social peuvent être très différents.

Les partenaires ont convenu d'un cours en ligne de six semaines, composé de différents modules correspondant à divers besoins et centres d'intérêt. Le cours et les supports pédagogiques ont été élaborés à la suite de plusieurs échanges en ligne organisés avec les équipes nationales et les partenaires de l'ELTI, et grâce aux contributions des agences TRI. Le cours a été présenté par Tendro Tondrasoa Ramaharitra, professeur principal et actuellement professeur au département des sciences



"

Le cours m'a permis de mieux comprendre la théorie et des techniques qui mènent à la réussite de la restauration.

Nzale Ndjala Sumaili - Ministère de l'environnement et du développement durable de la RDC

Capture d'écran prise lors de l'une des sessions Zoom hebdomadaires du cours en ligne ELTI/TRI sur les principes fondamentaux de la RFP (crédit photo: Karin Bucht, Université de Yale).



de la Florida State University Manatee-Sarasota) et Karin Bucht, animatrice du cours et coordinatrice du programme de formation ELTI à l'Université de Yale.

Trente parties prenantes du Programme TRI se sont inscrites au cours, qui s'est déroulé de septembre à novembre 2020. Les participants venaient des pays africains bénéficiaires de projets TRI, à savoir le Cameroun, la RCA, la RDC, le Kenya, la République-Unie de Tanzanie et STP. Parmi les participants figuraient 11 représentants de ministères et d'institutions nationales des pays partenaires de l'initiative TRI, des membres des équipes de gestion de projet et des participants d'ONG locales partenaires des projets TRI en RCA, RDC et STP.

Le cours en ligne a couvert un large éventail de sujets pertinents pour une mise en œuvre et une mise à l'échelle réussies de la RFP. Les modules ont abordé les notions essentielles d'écologie, de perturbation et de potentiel de régénération; les aspects socioculturels et politiques de la restauration; les meilleures pratiques et approches de RFP; les conditions d'une intégration réussie de la RFP aux activités de production; une présentation de à la MEOR; les modalités de suivi et d'évaluation des projets de restauration; et le financement de la RFP.

Le cours a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances grâce à l'association de présentations, de discussions, de lectures et d'études de cas, et une plateforme en ligne leur a permis de partager leurs expériences et leurs idées de projets avec les animateurs de l'ELTI ou les intervenants invités lors de sessions hebdomadaires en direct. Chaque semaine, les participants avaient des tâches à accomplir, dont un projet final qui leur a donné l'occasion de réfléchir à la théorie présentée pendant le cours et de la relier aux besoins particuliers de leurs projets.

Les participants ont grandement apprécié le cours, en particulier la qualité de l'enseignement et son approche pratique. Nzale Ndjala Sumaili, du Ministère de l'environnement et du développement durable de la RDC, déclare que «ce cours a progressivement renforcé mes capacités en matière de RFP et a un effet sur mon travail au quotidien». Camille Jepang du bureau de l'UICN en Afrique de l'Ouest, a trouvé le cours «super intéressant et utile à appliquer dans le cadre des différents projets en cours». Enfin, Joshua Mutunga de Nature Kenya a remercié les organisateurs, affirmant que «le cours aura un effet positif sur son travail et sa vie».

Perspectives d'avenir

Plusieurs participants ont exprimé leur intérêt et leur besoin de pouvoir consulter des études de cas, des vidéos et d'autres supports d'apprentissage sur la RFP en Afrique, y compris sur les pays et régions où ils travaillent. Cette demande met en évidence le besoin pour l'Initiative TRI de recueillir et de documenter les retours d'expérience et les enseignements des projets et de les partager largement au sein de la communauté de la restauration. La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes est l'occasion de prendre en compte et de mettre en œuvre les retours d'expérience des projets TRI afin de soutenir davantage la RFP.

Les supports de cours resteront accessibles à tous les participants au projet pendant un an. En outre, la FAO étudie actuellement la possibilité d'organiser un autre cours en ligne sur la RFP en collaboration avec ELTI en 2021, qui ciblerait les jeunes d'Afrique subsaharienne, leurs contributions et leurs besoins en ce qui concerne le mouvement de restauration.

Faire évoluer les politiques dans le cadre de l'Initiative pour la restauration

L'expérience a montré que la réussite de la RFP nécessite de bénéficier d'un environnement politique et d'une gouvernance favorables, qui facilitent sa mise en œuvre¹². Un environnement politique favorable se traduit par des cadres politiques et des dispositifs de gouvernance solides et cohérents, qui permettent une gestion participative, inclusive et équitable de l'utilisation des terres. Les politiques peuvent également permettre d'éliminer les freins à l'investissement et de mobiliser des fonds publics et privés. Un environnement politique cohérent peut faire la différence entre une RFP réussie et des tentatives qui ne dépassent pas le stade des idées.

Bien que la décision finale revienne aux responsables de l'élaboration des politiques à l'échelle nationale et locale et aux principales parties prenantes, le Programme TRI et les projets nationaux qui le composent s'efforcent d'améliorer l'environnement politique dans les pays TRI en influant sur les politiques de manière ciblée. Le travail s'articule autour de trois axes correspondant

aux changements souhaités: sensibiliser, susciter une volonté politique¹³ et déclencher l'action politique.

Le travail sur ces axes est mené simultanément ou par étapes, en réponse éléments apparaissant comme des goulets d'étranglement pour l'intensification de la RFP. Dans certains cas, les parties prenantes peuvent être conscientes du problème en question (par exemple, la nécessité d'améliorer la gestion des terres et des ressources pour répondre aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux) mais n'ont pas encore la volonté d'agir. Dans d'autres cas, les décideurs ont cette volonté mais il leur est difficile d'obtenir le soutien intersectoriel qui leur permettrait de mettre en œuvre des changements ambitieux. Chaque pays TRI est confronté à des réalités différentes qui exigent des stratégies adaptées pour impulser un changement de politiques. Cet article met en évidence certaines des stratégies clés utilisées par les projets TRI en collaboration avec les partenaires nationaux, ainsi que les réalisations notables en 2020.

Stratégies pour faire évoluer les politiques Susciter une volonté **Déclencher l'action** Sensibiliser politique politique • Sensibilisation des parties Organisation communautaire Mobilisation communautaire • Développement du leadership Création de modèles prenantes · Campagnes de sensibilisation du Plaidoyer de législation ou de public Création de coalitions réglementation Analyse/recherche politique • Forums, événements • Passage à l'action des • Renforcement des capacités des Campagnes pour renforcer la coalitions parties prenantes volonté politique Lobbying • Programmes de démonstration

¹² https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-045-En.pdf

¹³ La volonté politique est l'engagement d'agir sur une question ou de soutenir une solution politique, sachant que l'acteur désireux d'agir a le pouvoir et les moyens d'atteindre le résultat attendu ou de contribuer largement à sa réalisation. Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne).

Sensibiliser

La **sensibilisation** est le premier niveau d'influence, grâce auquel la RFP est vue par les parties prenantes comme une solution réalisable pour répondre aux défis pour le bien-être humain que représentent la dégradation des forêts et des terres et la déforestation. À ce jour, plusieurs équipes de projets TRI ont mis au point des stratégies de sensibilisation axées sur la génération

de connaissances et la production de documents écrits destinés à être utilisés dans des campagnes de communication ciblant les communautés, les décideurs et les partenaires potentiels. La stratégie consiste à offrir des preuves et des exemples solides de la manière dont la RFP peut contribuer à relever plusieurs défis urgents, notamment l'insécurité alimentaire et énergétique, la vulnérabilité environnementale et la réduction de la pauvreté.

Exemples de travaux de projets TRI pour sensibiliser aux avantages et à la nécessité de mettre en œuvre la RFP

Au **Cameroun**, où le projet TRI pilote des approches de restauration s'appuyant sur l'utilisation de bambous indigènes à croissance rapide, les activités visant à faire évoluer les politiques comprennent la sensibilisation aux avantages d'investir dans le bambou et d'autres PFNL pour les économies locales et l'environnement. Trois ateliers dans trois paysages différents ont été organisés en 2020, auxquels ont participé environ 150 parties prenantes locales. En outre, les conversations informelles avec les membres de la communauté, y compris des groupes vulnérables, par le biais d'un travail sur le terrain, continuent d'être un moyen important de sensibilisation aux avantages et à la nécessité de la restauration, et ont permis d'engager un dialogue avec environ 500 personnes l'année dernière.

De plus, l'équipe du **projet TRI au Cameroun** s'efforce d'intensifier la mise en œuvre des activités de restauration en fournissant au gouvernement et aux parties prenantes des connaissances pratiques pour l'établissement de plantations de PFNL. Dans ce but, 1 600 exemplaires d'une brochure contenant des informations pratiques ont été distribués, et 500 exemplaires d'un manuel d'agroforesterie ont été remis au Ministère pour aider les administrateurs locaux des forêts à enregistrer et suivre les plantations agroforestières.

Dans les paysages des ASAL du **Kenya**, où la restauration est encouragée dans le cadre de la création d'entreprises exploitant des PFNL pour la production de diverses gommes, de miel et d'agave, ainsi que par le biais de l'écotourisme, de nombreuses activités de sensibilisation et de plaidoyer sont menées sur les possibilités d'investissement dans les PFNL afin de stimuler l'action du gouvernement concernant la mobilisation future des ressources (via des partenariats public-privé ou par la création de nouvelles politiques).

À **STP**, l'équipe du projet TRI mène des actions de sensibilisation en organisant des concertations de décideurs et de fonctionnaires techniques au niveau national et en distribuant des documents techniques et d'orientation sur la RFP. Ces activités servent de tremplin pour définir une vue de l'avenir dans laquelle la gestion forestière durable et la RFP sont des éléments clés du programme de développement du pays. Ceci est conforme à l'objectif du projet qui consiste à renforcer l'engagement national envers la RFP et à instituer des plateformes et des cadres de coordination pour la mise en œuvre à long terme de la RFP.

Gomme amère d'une espèce indigène d'aloès (crédit photo: projet TRI au Kenya).



Susciter une volonté politique

Pour autant que la sensibilisation des parties prenantes aux avantages et à la nécessité de la RFP soit la première étape pour faire évoluer les politiques, elle ne se traduit pas nécessairement par une action politique. Pour provoquer un changement, il est nécessaire de susciter une volonté politique de la part du gouvernement, des communautés et du secteur privé. Cette volonté d'agir sur les problèmes que la RFP peut résoudre, avec l'autorité et les moyens dont dispose chaque acteur, se matérialise par des éléments tels qu'un leadership fort, l'expression du soutien des décideurs, des partenariats et des coalitions pour contribuer à l'action, ainsi que par la volonté des communautés, de la société civile et du secteur privé de participer changement. Une stratégie souvent employée par les équipes nationales TRI consiste à élaborer

des analyses des politiques, à mener des recherches pertinentes sur les politiques et à élaborer des propositions pour améliorer les cadres réglementaires existants, afin de pouvoir ensuite les utiliser dans leurs efforts de plaidoyer visant à mettre la RFP au centre de l'agenda politique à générer un soutien de la part des responsables gouvernementaux et des décideurs à tous les niveaux. En animant des dialogues, en organisant des partenariats, et en renforçant les coalitions avec les parties prenantes et les représentants des pouvoirs publics, les équipes TRI développent leur capacité à être de véritables défenseurs de la RFP sur le long terme. De nombreuses équipes dans les pays TRI s'attachent à constituer des mécanismes de coordination interinstitutionnelle pour la RFP (tables rondes, comités, groupes divers), qui se sont avérés être un outil de gouvernance très efficace pour améliorer les résultats aux stades de la planification et de la mise en œuvre de la RFP.

Exemples de travaux de projets TRI visant à susciter une volonté politique de mettre en pratique la RFP

Le projet **TRI Kenya Tana**, qui vise à restaurer **le delta du fleuve Tana**, concentre son action sur une révision systémique de la gouvernance et de la planification de l'utilisation des terres. L'équipe du projet travaille avec les communautés locales et les groupes minoritaires et a soutenu la formation de 45 comités VNRLUC dans la zone du delta, en mobilisant les personnalités influentes et en donnant aux communautés les moyens de contribuer aux décisions d'utilisation des terres sur la base des connaissances traditionnelles. D'autres organismes communautaires participent également à ces processus, comme les associations forestières communautaires et les associations d'utilisateurs des ressources en eau, qui ont été mises en place dans le cadre du réseau d'action pour la restauration du delta. L'ambition du projet est d'habiliter et d'équiper les acteurs au niveau communautaire pour prendre des décisions sur la gestion des terres, de l'eau et des ressources, en plaçant la RFP au cœur de sa stratégie.

À **STP**, l'équipe TRI a facilité la création en 2019 de la Plateforme nationale pour la restauration des forêts et des paysages. Ce mécanisme de coordination stratégique doit permettre à différents types d'acteurs de déterminer ensemble la voie à suivre pour l'amélioration du cadre politique actuel, afin de soutenir la mise en œuvre de la RFP, la définition des zones prioritaires pour la RFP et des stratégies à employer pour généraliserles activités de RFP dans le pays. La Plateforme est composée de plus de 30 personnes issues des principales institutions gouvernementales, du comité consultatif sur les PFNL, du secteur privé, de la société civile, des communautés locales et des partenaires du projet, organisées en quatre groupes de travail axés sur la cartographie et la restauration, la communication et l'information, et les politiques et la législation. Un certain nombre de questions ont été abordées au cours de plusieurs réunions en 2020, notamment celle concernant les moyens de relier la plateforme à la Commission nationale pour l'environnement.

Déclencher l'action politique

L'action politique est la partie la plus visible du travail à réaliser pour changer les politiques. Elle repose sur la compréhension du contexte, des acteurs, des intérêts et des forces en présence, et se construit autour d'une stratégie avec des objectifs ultimes et des résultats intermédiaires clairement définis, qui est continuellement adaptée pour répondre à des situations en perpétuel mouvement. En ce sens, le processus d'évolution des politiques s'effectue, le plus souvent, à plusieurs niveaux et à long terme. Un exemple concret d'action politique est l'adoption, l'amélioration ou la modification de nouveaux instruments politiques¹⁴, qui suit la recherche des lacunes qui doivent être comblées par une réforme politique. L'action peut également se traduire par la mobilisation en faveur d'un changement de politique

et d'une amélioration de certaines dimensions de la gouvernance de la part de coalitions, de réseaux ou de mécanismes de coordination existants, représentant les acteurs institutionnels de certains secteurs et des acteurs non gouvernementaux. Ensuite, l'action politique peut se traduire par la participation et la mobilisation à long terme des parties prenantes pour continuer à généraliser les effets de leur action. Les équipes de projets TRI travaillent aux côtés des gouvernements à tous les niveaux pour élaborer de nouvelles politiques. stratégies et plans d'action pour la RFP ou pour créer des outils sur le plan réglementaire qui contribuent à la mise en œuvre de la RFP et des pratiques de gestion durable au niveau du paysage. Les équipes des pays TRI s'efforcent également d'influencer les coalitions et les groupes communautaires existants pour qu'ils respectent leur engagement de réaliser un plan d'action à long terme pour la RFP au profit de toutes les parties prenantes.

Exemples de travaux de projets TRI qui se traduisent par des actions politiques

Dans les **régions ASAL du Kenya**, l'une des priorités est la transposition au niveau des comtés du plan national de mise en œuvre de la RFP existant, le FOLAREP, dans des documents officiels des comtés pour répondre au contexte spécifique de ces zones et faciliter la mise en œuvre.

Au **Cameroun**, l'équipe TRI s'efforce de renforcer le cadre réglementaire pour promouvoir les activités de RFP. En 2020, le gouvernement a publié une décision fixant les modalités de création, de gestion, d'exploitation et de transport des PFNL récoltés. Cette décision, ainsi que le manuel agroforestier pour l'enregistrement et le suivi administratif des plantations de PFNL privées, reconnaissent la contribution des propriétaires de plantations aux efforts en faveur de la RFP, de l'atténuation des effets du changement climatique, de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire au Cameroun.

L'équipe TRI intervenant dans **le delta du Tana au Kenya** a aidé le KFS à élaborer le Plan d'action national de restauration des forêts et des paysages (FLRAP). Ce plan peut maintenant être diffusé et peut faire l'objet d'une consultation publique à l'échelle nationale. Pour mettre en œuvre le FLRAP au niveau du delta du Tana, des travaux sont en cours avec les gouvernements des comtés de Tana River et de Lamu pour mettre au point des politiques forestières et des plans d'action pour la restauration des paysages forestiers à l'échelle du comté. Ces instruments politiques, juridiques et stratégiques définiront les objectifs de restauration du comté et les mécanismes de mise en œuvre. L'Autorité nationale de gestion de l'environnement se consacre également à l'élaboration de plans d'action environnementaux pour les comtés de Tana River et de Lamu. Tous ces instruments viendront compléter le plan d'aménagement du territoire pour le delta du Tana, approuvé en 2015, et constitueront le fondement juridique de la poursuite des activités de RFP.

Par ailleurs, les mécanismes de coordination interinstitutionnelle en fonctionnement devraient faire évoluer les choses, en harmonisant les actions de tous les acteurs engagés et en contribuant à l'adoption de politiques intersectorielles pour assurer la mise en œuvre à long terme de la RFP. Par exemple, **le delta du Tana au Kenya** dispose de mécanismes de coordination interinstitutionnelle et entre parties prenantes relatifs aux ressources naturelles au niveau infranational et local qui ont amélioré la coordination de manière significative, notamment le Comité de planification et de conseil du delta du Tana, le Comité de gestion de l'ICCA du delta du Tana, le Réseau de conservation du delta du Tana, 45 VNRLUC, le Comité d'utilisation des terres et des eaux, plusieurs CFA, le Forum des ressources naturelles du Tana et le Comité de l'environnement du comté.

^{.....}

¹⁴ Les instruments politiques s'entendent dans un sens général et comprennent la législation et la réglementation à l'échelle nationale, régionale et locale.

Perspectives d'avenir

Les équipes de projets TRI ont mené de nombreuses actions pour faire évoluer les les politiques malgré les défis posés par la pandémie mondiale. Le débat mondial sur la nécessité de reconstruire en mieux et la démarche «une seule santé» devrait générer un nouvel élan pour promouvoir la restauration des écosystèmes comme moyen de faire face à la pandémie dans tous les pays. Les équipes de TRI sont équipées et prêtes à intensifier leur action pour faire évoluer les politiques au cours des trois prochaines années.



Les villages de l'ethnie Baiote, construits au cœur de la mangrove, sont très vulnérables à la montée du niveau de la mer, et la pandémie mondiale a ralenti les efforts de restauration (crédit photo IBAP/ En Haut).

L'Initiative pour la restauration en 2021 et au-delà

La pandémie actuelle de Covid-19 a parfois contraint l'initiative TRI à retarder et à redéfinir certaines activités, mais notre détermination à voir aboutir la tâche urgente consistant à soutenir et à intensifier la restauration reste inébranlable. Comme le montrent les récits et les succès exposés dans cette Revue annuelle TRI 2020, le travail accompli par les partenaires dans le cadre des projets TRI se traduit déjà par des résultats tangibles sur le terrain. Alors que le programme arrive à mi-parcours, nous sommes impatients de faire connaître les leçons apprises des premières étapes du programme et de nous appuyer sur ces réussites.

Les perturbations causées par la pandémie mondiale ont conduit l'équipe de soutien mondial de l'initiative TRI, après mûre réflexion et en concertation avec les partenaires dans les pays, à reporter la troisième conférence annuelle du programme mondial TRI au second semestre 2021, à condition que les conditions de sécurité et de santé s'améliorent et que les restrictions de voyage soient levées.

Ce changement, bien qu'imprévu, a eu un effet positif sur le programme, car il a donné aux pays participants du temps en plus pour réaliser les objectifs de mobilisation de fonds pour la RFP dans le cadre de leurs projets et se préparer pour recevoir le soutien de la Restoration Factory de l'Initiative financière du PNUE. Ce programme de mentorat de six mois aidera les partenaires de projets TRI à élaborer des propositions d'investissement et à créer des entreprises axées sur la restauration, et comprend une formation dispensée en direct et en ligne aux participants par une

équipe d'experts financiers. La première cohorte de la Restoration Factory, qui comprend 9 des 11 projets nationaux TRI, débutera le programme en avril 2021.

À l'avenir, les partenaires TRI cherchent à tirer pleinement parti du lancement de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et de l'élan généré par le Congrès mondial de la nature de l'UICN et la COP15 de la Convention sur la diversité biologique pour renforcer les premiers succès et favoriser l'émergence d'un écosystème financier de restauration à part entière composé d'experts, d'innovateurs et de fournisseurs de capitaux. À cette fin, la troisième conférence annuelle de l'initiative TRI est maintenant imaginée sous la forme d'une plateforme qui mettra en vedette certaines idées et personnalités, afin de mettre en rapport les acteurs de la restauration et les investisseurs et dynamiser le mouvement «reconstruire en mieux».

Nous sommes convaincus que nos efforts et ceux des autres acteurs conduiront à la multiplication d'entreprises et de modèles économiques basés sur la restauration que les habitants du monde entier pourront adapter, reproduire et développer.

Ensemble, les partenaires de l'initiative TRI continueront à surveiller les répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les projets TRI. Les évaluations à mi-parcours qui doivent avoir lieu en 2021 pour de nombreux projets seront en particulier l'occasion de définir des mesures d'adaptation. Nous nous réjouissons du travail à venir.









